LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5215 - LUNDI 6 JUILLET 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



**LE TAUX DE RÉUSSITE AU BEM EN BAISSE**

## Les syndicats déçus

*Lire en page 4*

### Révision de la Constitution

# BOUTEFLIKA INSISTE



*Comme un leitmotiv, le projet de révision de la Constitution revient dans un message du président de la République. Alors qu'on pensait qu'il avait presque abandonné, faute de consensus, cette promesse électorale qui date d'avril 2011, Bouteflika remet sur le tapis ce chantier. Il n'en dira pas plus sur cette révision, ne donnera aucune date, n'avancera aucun calendrier, mais il posera quelques conditions d'ordre politique qui doivent être l'attelage de cette révision.*

*Lire en page 3*



**IL INVITE LES AUTORITÉS À OUVRIR LES ARCHIVES DE LA RÉVOLUTION**

Ould Kablia menace de révéler des faits historiques

*Lire en page 7*



**LE LAXISME DANS LE SERVICE POINTÉ PAR LA DIRECTION**

14 employés de la maternité de Constantine suspendus

*Lire en page 5*



**LES GRECS REJETTENT LES CONDITIONS DU FMI ET DE L'UE**

Le Non l'emporte

*Lire en page 9*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



*Ali Ben Ali et Ahmed Boustela promus généraux-majors*

**LES GÉNÉRAUX-MAJORS** Ali Ben Ali et Ahmed Boustela ont été promus généraux-majors de corps d'armée. Pour rappel, le général-major Ali Ben Ali est actuellement chef de la 5e région militaire à l'est du pays, dont le siège se trouve à Constantine. Quant au général-major Ahmed Boustela, il est à la tête de la Gendarmerie nationale depuis mars 2000. Il convient de noter que ces deux promus rejoignent Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major, et Mohamed Liamine Médiène, alias Toufik, chef du DRS, dans le cercle très fermé des généraux de corps d'armée. Les défunts Belabbès Ghezail et Mohamed Lamari avaient, eux aussi, le grade de généraux de corps d'armée.Par ailleurs, le général Abdelaziz Chater, inspecteur général de la Gendarmerie nationale, a été relevé de ses fonctions et mis à la retraite.Le général AissaBidel, commandant régional de la gendarmerie au niveau de la 1ère région (Blida) et le général Tahar Bennamane, directeur de la sécurité publique et de l'emploi au commandement de la Gendarmerie nationale, ont été eux aussi mis à la retraite.

**H.A.**

LES ALGÉRIENS CONSACRENT 8 % DE LEUR BUDGET AUX DÉPENSES VESTIMENTAIRES

# Les habitants des chalets et des bidonvilles sont les plus mal habillés, selon l'ONS

***Les ménages algériens consacrent 8 % de leur budget annuel à l'achat de vêtements et chaussures, selon l'enquête nationale de l'ONS sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages réalisée en 2011.***



L'enquête auprès de 12 150 ménages et qui a concerné 900 produits, indique que les dépenses des ménages en matière d'habillement et chaussures ont atteint un montant global de 363,5 milliards de dinars en 2011, soit une moyenne de 58 000 dinars par an. Les résultats de l'enquête révèlent par ailleurs que la dépense globale des familles algériennes en habillement a presque triplé durant la dernière décennie (2000-2011) au niveau national, passant de 132 milliards de dinars en 2000 à 363,5 milliards de dinars en 2011. En milieu urbain, la dépense des ménages en habillement est passée de 88,2 milliards de dinars à 261,8 milliards de dinars, tandis que dans le milieu rural, elle est passée de 43,7 milliards de dinars à 101,6 milliards de dinars. L'enquête révèle que les ménages qui habitent dans des villas ou immeubles dépensent en moyenne 5 205 dinars par mois, soit une dépense supérieure à la moyenne nationale qui est de 4 835 dinars. Par contre, l'enquête relève que les ménages qui habitent dans des constructions précaires dépensent le moins au niveau national avec 4 119 dinars. Mais la dépense la plus faible, qui est de 3 162 dinars par mois, elle est enregistrée dans le milieu rural chez les ménages qui vivent dans des chalets, tentes et autres types de construction. La dépense mensuelle moyenne des ménages augmente avec le nombre des membres qui travaillent, passant de 3 313 dinars dans une famille où il n'y a aucun membre qui travaille à 6 455 dinars dans un ménage qui a trois personnes et plus qui travaillent. En milieu urbain, la dépense annuelle globale en matière d'habillement et chaussures s'est établie à 261,87 milliards de dinars (72%), contre 101,63 milliards de dinars (28%) en milieu rural. «La dépense annuelle globale en matière d'habillement et chaussures est plus importante en zone urbaine car le taux d'urbanisation est plus important», a encore expliqué le directeur chargé des statistiques sociales et des revenus à l'ONS, qui est également superviseur de cette enquête. Les deux postes les plus importants des dépenses en habillement et chaussures sont ceux concernant les vêtements homme et femme avec 53% du budget, le reste (47%) concerne les enfants et bébés. Selon l'enquête, la part allouée aux vêtements est plus importante chez les femmes urbaines, que ce soit par rapport aux hommes urbains ou aux femmes rurales. Par ailleurs, l'étude indique que pour la chaussure, la globalité des dépenses de la gent masculine a été de 36,2 milliards dinars (10%), les femmes 25 milliards de dinars (6,9%) et près de 20 milliards de dinars (5,5%) pour les enfants et bébés.

**Z. M.**

PUBLICITÉ




Le Jeune Indépendant du 06/07/2014/ANEP N° 333 902

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

# BOUTEFLIKA INSISTE

***Comme un leitmotiv, le projet de révision de la Constitution revient dans un message du président de la République. Alors qu'on pensait qu'il avait presque abandonné, faute de consensus, cette promesse électorale qui date d'avril 2011, Bouteflika remet sur le tapis ce chantier.***



Timidement, sans vraiment appuyer politiquement son projet, il annonce, comme pour rassurer ses partisans, que la révision de la Constitution n'est pas abandonnée. Il affirma même que la «consolidation de l'Etat de droit se poursuivra, au fil des réformes qui seront confortées dans tous les domaines, par la révision de la Constitution, dont le projet est en phase de finalisation ultime». Dans son message à l'occasion des célébrations de l'anniversaire de l'indépendance du pays, Bouteflika ne dira pas plus sur cette révision, ne donnera aucune date, n'avancera aucun calendrier, mais il posera quelques conditions d'ordre politique qui doivent être l'attelage de cette révision. Un peu plus loin dans son message officiel, Bouteflika a estimé en effet, que la poursuite du développement et la valorisation accrue de nos capacités, nécessitent un «climat national de stabilité, et la sérénité des esprits et des cœurs».

Autrement dit, le chef de l'Etat ne s'impatiente guère dans ce projet «délicat», invitant ainsi l'opposition à revoir ses positions et sa démarche, lui offrant encore une fois la possibilité de rejoindre les consultations politiques pour enrichir le débat et le contenu de la Loi Fondamentale. Il est vrai que cette opposition qui prépare dans quelques jours son sommet se radicalise de plus en plus, et se voit ainsi dans ce message être plus «considérée», moins «malmenée» qu'elle ne l'a été dans le fameux message de mars dernier. Une considération en forme de «conciliabules» et un geste d'apaisement de la part du pouvoir.

Tous les observateurs savaient que Bouteflika cherchait à travers la révision constitutionnelle la création d'une large entente, d'un consensus politique entre les différentes sensibilités et les idéologies, ainsi que les courants qui traversent la société. Il lui fallait cette entente, afin de consolider le front national contre les périls et les dangers qui menacent le pays, notamment sur le plan sécuritaire et le déferlement de la violence terroriste dans le voisinage immédiat. Ces menaces sécuritaires sont devenues de plus en plus accrues, se greffant sur la situation économique des plus moroses sur le plan régional et mondial. Le pays est ainsi aux abords des zones de tensions extrêmes et cela exige la création d'un vrai front, d'une unité renouvelée et d'une unification des rangs.

C'est cela qui explique pourquoi Saâdani, le SG du FLN, ne veut pas d'une alliance politique entre quatre partis, mais d'un large front social et politique. C'est également cela qui a poussé Bouteflika à retarder sa révision et attendre encore des mois avant de se lancer dans son projet.

Toutefois, il semble bien que si le chef de l'Etat évoque que la finalisation du projet de cette révision est dans une phase ultime, cela veut dire que le chantier passera vers la rentrée, en septembre prochain.C'est exactement ce que pense Saâdani dans une interview récente en commentant le contenu du message de Bouteflika. Alors faut-il croire encore que c'est pour bientôt?

**H. R.**

EN DÉPIT DE LA CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

# Sellal : «L'état ne renoncera pas aux acquis sociaux»

**LORS** de la visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Alger, Sellal a rassuré que malgré la chute des prix du pétrole, les acquis sociaux réalisés au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne les différents mécanismes d'emploi des jeunes, seront maintenus. Le Premier ministre effectuait, ce samedi, rappelons-le une visite de travail et d'inspection à Alger au cours de laquelle il a inauguré plusieurs projets.

Accompagné de plusieurs membres du gouvernement dont le ministre de l'Intérieur, celui de l'Industrie et le ministre de la Santé, Sellal a ainsi souligné que le gouvernement axe son travail sur le développement, rassurant que «l'exécutif ne prônera pas une politique d'austérité mais plutôt une politique de rationalisation des dépenses».

Il a précisé aussi que la quasi-totalité des infrastructures inaugurées à l'occasion de cette visite s'inscrivent en droite ligne de la politique du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du gouvernement, qui vise, a-t-il dit, à bâtir une «Algérie moderne».

Il a affirmé que les efforts consentis dans ce sens seront poursuivis à l'avenir, relevant qu'il était temps d'aller vers une économie bâtie sur la production et la création de richesses. A cet effet, M. Sellal a renouvelé le soutien de l'Etat à l'investissement et à la production nationale.

Evoquant la rentrée sociale pour laquelle des mesures ont été prises pour qu'elle se déroule dans des «conditions les plus ordinaires», le Premier ministre a indiqué qu'elle coïncidera avec l'application de l'article 87-bis du code du travail, lequel bénéficiera en premier aux salaires les plus bas.

La visite de Sellal intervient à la veille de la célébration du 53e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Il s'est enquis de l'état d'exécution des programmes de développement de la capitale et a procédé à l'inauguration et à la mise en service d'une dizaine de projets à caractère socio-économique et culturel.

Il a procédé à l'inauguration de plusieurs projets dont la nouvelle faculté de droit de 10.000 places pédagogiques située à Saïd-Hamdine, une nouvelle école de musique à Kouba proposant un large choix de formations musicales et de cycles d'initiations à destination du public.

Il a procédé par la suite à l'inauguration de l'extension de la ligne 1 du métro d'Alger reliant Haï El-Badr à El-Harrach-centre et la faculté de médecine d'une capacité de 10.000 places pédagogiques.

**A. Racha**

# L'article 87 bis du code du travail appliqué dès le mois d'août prochain

**LE PREMIER** ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé, samedi à Alger, lors d'une visite d'inspection et de travail, que l'article 87 bis du code du travail sera appliqué dès le mois d'août prochain. «L'article 87 bis du code du travail sera appliqué dès le mois d'août prochain, malgré la chute des prix du pétrole», a déclaré Sellal, ajoutant que «l'application de cet article bénéficiera notamment aux bas salaires», et que l'Etat continuera d'apporter son aide à l'investissement».

Sellal a mis en exergue le rôle du gouvernement consistant à assurer et à veiller à la stabilité du pays en luttant contre tous les fléaux sociaux et le terrorisme.

S'agissant du paiement par chèque, le Chef de l'exécutif a estimé que ce mode ne manquera pas de contribuer à l'amélioration de l'économie nationale. «Les Algériens doivent utiliser tous les moyens modernes s'inscrivant dans la perspective d'amélioration de l'économie nationale», a-t-il soutenu. Il a conseillé, à cet effet, les personnes qui détiennent des fonds hors circuits bancaires (informel) de les transférer vers les établissements financiers pour permettre aux investisseurs de financer leurs projets. Le décret exécutif sur le seuil applicable aux paiements devant être effectués par les moyens de paiements scripturaux, à travers les circuits bancaires et financiers, a été publié dans le Journal officiel. Ses dispositions prennent effet à partir du 1er juillet 2015. Le Premier ministre a réaffirmé, à la même occasion, que «les acquis sociaux réalisés ces dernières années seront maintenus malgré la chute des prix du pétrole». Le Premier ministre a fait observer aussi que le rôle du gouvernement consiste à assurer et à veiller à la stabilité du pays en luttant contre tous les fléaux sociaux et le terrorisme. «Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) sont mobilisées pour lutter contre le terrorisme et tout extrémisme», a déclaré Sellal lors de sa visite. Indiquant que l'Algérie dispose d'une armée forte et d'un Président qui veille, le Premier ministre a relevé que les pouvoirs publics «œuvrent pour la paix et le dialogue». Par ailleurs le Premier ministre a indiqué que l'Algérie a bâti «un Etat de droit, de paix et de sécurité grâce à la politique de réconciliation nationale, affirmant à ce propos que les résultats de cette politique sont aujourd'hui palpables. M. Sellal, qui s'exprimait à l'inauguration de la Faculté de médecine d'Alger, a appelé les universitaires à demeurer une «référence» au sein de la société pour conduire le pays vers le développement et la modernité.

**A. R.**

## LORS D'UN IFTAR DU MSP À ANNABA

### Mokri appelle à une solution consensuelle pour résoudre la crise

**LE PRÉSIDENT** du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdrrazek Mokri, a estimé qu'on ne peut continuer à acheter la paix sociale avec les transferts sociaux qui s'opèrent de manière irréfléchie sans impact réel sur le développement durable. La politique d'austérité qui se dessine depuis la chute des prix du pétrole qui va certainement s'inscrire dans la durée , risque de provoquer des conséquences négatives sur la stabilité sociale, a-t-il ajouté, mettant en garde contre la loi de finances complémentaire en décalage avec les exigences économiques et sociales du pays. Le patron du MSP, qui partageait le traditionnel iftar du mois sacré de ramadhan, initié au temps de son prédécesseur Aboudjerra Soltani, avec les cadres et militants de sa formation politique, a averti qu'on ne peut continuer à gouverner le pays en s'appuyant sur le bricolage et les solutions palliatives, en distribuant anarchiquement la rente contre la paix sociale. Le matelas financier dont a bénéficié le pays depuis les quinze dernières années n'a pas été mis à profit pour développer l'économie et le savoir-faire. Au lieu de repositionner l'Algérie dans les relations économiques internationales et d'accorder une attention accrue à l'innovation dans tous les domaines, les tenants du pouvoir n'ont fait que perpétuer le statu quo et la politique de l'importation de produits alimentaires et des matières premières pour faire fonctionner les usines. «Aujourd'hui, l'on tergiverse dans ce choix sans penser aux conséquences pouvant être générées par la baisse des prix des hydrocarbures et l'absence de perspectives nationales pour sauver le pays de la dérive», a souligné Abderazek Mokri. Le «système» n'a pas fait le choix d'une «méthode apte à assurer une véritable renaissance du pays « et «refuse de sauver ce qui peut encore l'être avec l'aide de tous, en prenant en compte la solution consensuelle portée par le MSP», a encore indiqué Mokri. Lors d'une visite de travail samedi à Alger, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait assuré que la politique du gouvernement consistant à rationaliser les dépenses publiques «n'est pas de l'austérité «.

Maintenant, il est encore possible de redresser la situation en Algérie à condition qu'une solution consensuelle soit trouvée et mise en œuvre, précise-t-il, estimant que le MSP «continuera» à défendre les principes de la déclaration de Novembre 1954.

**N. C.**

## 53e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

### Un vaste programme gazier dans la wilaya de Tizi-Ouzou

**LA CÉLÉBRATION** du 53e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale a été l'occasion pour les autorités de la wilaya de Tizi Ouzou, à leur tête Abdelkader Bouazgui, de lancer un vaste programme gazier dans la wilaya.

La consistance de ce programme amitieux porte l'alimentation par cette ressource énergétique de 10 697 foyers répartis à travers 29 communes. Il s'agit exactement des communes de Boghni (78 foyers), Tadmaït (333 foyers), Aïn El-Hammam (346 foyers), Bouzguène (600 foyers), Aït Mahmoud (20 foyers), Iflissen (169 foyers), Timizart (519), Tizi N'tlatha (260 foyers), Aït Aggouacha (254 foyers), Aït Khellili (400 foyers), Yakourène (471 foyers), M'kira (223), Agouni-Gheghrane (268 foyers), Tizi Ghnif (1 286 foyers), Tirmitine (613 foyers), Draâ El-Mizan (345 foyers), Azeffoun (160 foyers), Fréha (130 foyers), Aït Oumalou (952 foyers), Abi Youcef (100 foyers), Aïn Zaouia (225 foyers), Aït Bouadou (600 foyers), Boudjima (189 foyers), Imssouhal (98 foyers), Ouaguenoun (260 foyers), Souamaâ (150 foyers), Tigzirt (1 196 foyers), Ifigha (300 foyers), Mekla (68 foyers) et Idjer (26 foyers). Par ailleurs, le wali, à la tête d'une importante délégation, a procédé, au cours de la journée d'hier, plus exactement après la fin de la cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs au cimetière de M'douha, à l'inauguration d'un nombre considérable d'infrastructures devant répondre au besoin et au bien-être des citoyens.

Au niveau des localités de Boukhalfa et de la Nouvelle-Ville, l'action d'Abdelkader Bouazgui a porté sur l'inauguration des antennes d'APC. A Makouda et Boudjima, l'acte inaugural a porté sur des monuments dédiés aux morts. S'agissant enfin de la cérémonie qui a eu lieu à M'douha, à laquelle ont participé naturellement les autorités civile et militaire ainsi que de nombreux citoyens, a été traduite par le dépôt d'une gerbe de fleurs, l'observation d'une minute de silence à la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour l'indépendance du pays, la levée des couleurs et la lecture de la Fatiha.

Notons enfin que la journée d'aujourd'hui, à Tizi Ouzou, sera marquée par l'arrivée du ministre des Moudjahidine, TayebZitouni, qui procédera à l'inauguration de la stèle érigée à la mémoire des 11 colonels de la Révolution enfantés par la Kabylie. Il convient de rappeler que le dossier portant sur l'érection d'une stèle à la mémoire de ces « colonels ALN de Kabylie» avait suscité débat et colère durant de nombreuses années. Tout d'abord, le projet a connu un retard considérable à tel point que l'affaire a fini par prendre des dimensions politiques incontrôlables. Ensuite, a été soulevée la question sur le nombre exact de colonels de l'ALN la Kabylie : savoir onze ou treize.

A présent, la question semble tranchée : il n'est reconnu à la Kabylie que la paternité de onze colonels puisque les deux autres sont nés en dehors du territoire de la Kabylie, et ce même s'ils sont de souche kabyle.

**S. T.**

### LE TAUX DE RÉUSSITE AU BEM EN BAISSE

# Les syndicats de l'éducation déçus

***Les résultats du brevet de l'enseignement moyen (BEM), publiés le 4 juillet sur le site officiel de l'Office national des examens et des concours (Onec), annoncent un taux de réussite de 53,97%. Ce qui a suscité la réaction de certains syndicats du secteur qui l'ont qualifié de «décevant». Une commission chargée de l'évaluation des résultats des examens doit être de mise, selon les syndicalistes.***

Quelque 285 392 candidats sur un total de 528 839 ont décroché leur BEM, soit un taux de réussite de 53,97 %. En baisse de 5 % par rapport à l'année dernière (59,54%). Le taux annoncé par le ministère de l'Education a suscité de la surprise chez certains syndicalistes du secteur, lesquels ont été déçus. Par la voix de son secrétaire général, l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) a expliqué que le recul du taux de réussite au BEM reflète le niveau faible des élèves. Selon lui, ce taux de réussite reflète également l'échec de la réforme du système éducatif. Les sujets de l'examen du BEM étaient, selon lui, très abordables.

«Je peux dire que ces résultats reflètent le vrai niveau des élèves. Ce sont des élèves de faible niveau qui passent au palier de l'enseignement moyen». Il a indiqué que « ce recul est dû également à la deuxième session de la cinquième année primaire, réservée aux élèves recalés à cet examen». «Ce qui explique le niveau faible des élèves qui passent au palier de l'enseignement moyen», a-t-il estimé. Toujours selon lui, ce recul est probablement dû aux cas de fraude via la 3G durant les épreuves du BEM, qui ont éventuellement influé de manière négative sur les élèves.

Même son de cloche au Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur secondaire de l'éducation (CNAPEST). Son porte-parole, Messaoud Boudiba, traduit la baisse du taux de réussite par «l'échec des réformes du système pédagogique engagées il y a dix ans».

Comparant ce taux avec celui de 2014, M. Boudiba se dit «déçu» par ces résultats. «L'année passée, nous avions atteint les 59%, alors que cette année on est à 53,97% «, déclare-t-il. Le syndicaliste s'interroge sur les raisons de la baisse du taux de réussite dans un palier qui n'a pratiquement pas connu de perturbations durant l'année scolaire.

Pour lui, ces résultats «reflètent l'échec du secteur de l'éducation qui n'a pu atteindre ses objectifs. Ce taux montre aussi le vrai niveau des élèves «, souligne-t-il. M. Boudiba, lui aussi, s'attendait à un taux de réussite plus élevé que celui des années précédentes. Le porte-parole du Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), Meziane Meriane, quant à lui, réitère son appel concernant la mise en place d'une commission d'évaluation des résultats des examens. Cette commission permettra, explique-t-il, de connaître le niveau de nos élèves et les raisons de cette chute. Il convient de rappeler que cette année, les filles ont, encore une fois, devancé les garçons avec un taux de réussite qui a atteint les 61,53% contre 45,69% pour les garçons.

**Lynda Louifi**

### RÉSULTATS DE L'EXAMEN DU BREVET D'ENSEIGNEMENT MOYEN

# Les filles plus studieuses que les garçons

**LES FILLES** ont une nouvelle fois brillé dans les examens de fin de cycle de l'éducation nationale. Dans les épreuves de l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM), le taux de réussite des filles s'élève en effet à 61,53% contre 45,69% pour les garçons. Dans l'ensemble, le taux de réussite à l'examen du BEM s'élève à 53,97%, selon le ministère de l'Education nationale.

Dans le détail, 285 392 élèves sur les 528 839 candidats ayant concouru ont été admis cette année au BEM, dont les épreuves se sont déroulées du 14 au 16 juin dernier, précise le ministère de l'Education nationale cité ce dimanche 5 juillet par l'APS.

Cependant, les élèves admis au BEM sont moins nombreux que à l'année dernière. Le taux de réussite national à l'examen du BEM s'établissait en effet à 59,54 % en 2014 et à 72,10% en 2012. Ce qui reste jusqu'ici le meilleur cru de ces cinq dernières années.

**Modalités d'admission en 1re année secondaire rappelées**

Le ministère de l'Education a annoncé hier les modalités d'admission en première année secondaire. Les élèves ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'examen du BEM sont admis automatiquement en classe de première année secondaire, a ainsi expliqué le ministère. Pour les élèves ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20, leur admission en première année du cycle secondaire dépendra de la moyenne obtenue de leur moyenne annuelle de la 4e année et de leur moyenne à l'examen du BEM. Autrement dit, les élèves qui ont échoué au BEM pourront compenser par leurs résultats constants tout au long de leur 4e année, précise le ministère.

Par ailleurs, les élèves recalés ont le choix entre redoubler – à condition qu'ils soient âgés de plus de 16 ans - ou de s'inscrire aux cours par correspondance auprès de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD) ou encore à une formation qualifiante auprès d'un centre d'enseignement et de formation professionnels. Concernant l'orientation des élèves admis cycle au secondaire vers les deux troncs communs «Sciences et technologie» ou «Lettres», elle «s'effectue en tenant compte de certains critères dont, notamment, le vœu formulé par l'élève, ses résultats scolaires et son classement par rapport au groupe ayant choisi le tronc commun voulu», indique encore le ministère de l'Education nationale. Rappelons enfin que le taux de réussite national à l'examen du BEM était de 59,54% en 2014 et de 72,10% en 2012 (meilleur taux durant les cinq dernières années).

**Kamel Aït Bessaï**

### UN MOIS APRÈS SON PLAN D'URGENCE 2016-2018/3883

# Nabni nous propulse dans l'Algérie de 2030

**LE COLLECTIF** Nabni (Notre Algérie bâtie sur de nouvelles idées) a présenté son plan pour l'Algérie de 2030. Un mois après avoir présenté son plan d'urgence 2016-2018 «Abda», Nabni lance un nouveau projet participatif baptisé «L'Algérie rêvée» qui souhaite montrer qu'il est possible «d'imaginer des futurs à la fois désirables et crédibles». «Notre récit national est aujourd'hui en panne. Nous devons le régénérer, en donnant à nouveau envie de rêver ensemble d'avenir», souligne le communiqué repris par le site d'information The Huffington Post.

«L'Algérie rêvée» se déploiera autour d'un sondage, de rencontres-débats, de projets créatifs, etc., et sera clôturé par la publication d'un texte résumant l'essentiel des idées débattues, annonce Nabni. La première rencontre a lieu hier, à Alger, et s'est penché sur la question : «Comment renouveler le récit national ?» avec les conférenciers: Nour-Eddine Boukrouh, acteur de la vie intellectuelle et politique algérienne, Nacer Djabi, enseignant-chercheur et Abderrahmane Hadj-Nacer, ex-gouverneur de la Banque centrale d'Algérie. Il est prévu aussi le témoignage de trois jeunes acteurs de la société civile sur leurs expériences et leurs visions.

La seconde rencontre-débat sera organisée dans la soirée du 12 juillet, autour de «la question des langues en Algérie», selon toujours le collectif. Pour rappel, Nabni a tiré la sonnette d'alarme récemment sur la chute des prix du pétrole. «Le temps presse, le déclin de la rente est peut-être engagé».

«Il est inutile de nous donner l'illusion que cette conjoncture est passagère en espérant un retournement des marchés» internationaux du baril, prévient le think-tank dans un communiqué. «La rente n'est pas protectrice, et notre modèle économique est insoutenable», a martelé aujourd'hui Zoubir Benhamouche, économiste et membre du think-tank, lors d'une rencontre animée à la salle Frantz-Fanon du complexe Ryad El-Feth, intitulée «L'urgence n'est pas de freiner, mais d'engager de longs virages», dans un compte-rendu de The Huffington Post. «Nous consommons à un prix bas une part de plus en plus grande de l'énergie que l'on produit, et les maigres découvertes ne permettent pas de renouveler nos réserves d'hydrocarbures», a-t-il attesté.

Nabni est catégorique : «la mauvaise gouvernance» perpétue les vulnérabilités de l'économie algérienne. «Arrêtons de bâtir l'avenir du pays sur l'issue d'un «jeu de dés» qui nous serait favorable, et d'espérer de bonnes surprises de notre sous-sol ou des marchés internationaux toujours volatiles», appelle-t-il. «Le moment est venu de tenir un discours de vérité à nos concitoyens, notamment sur la nécessité de réformes profondes, certaines pénibles à court terme mais indispensables (...) Il ne s'agit plus de la réduction des dépenses et des importations», a rajouté Zoubir Benhamouche. «Les réformes à engager et le temps qu'elles mettront à engendrer des effets significatifs font que les calculs de court-terme ne changeront rien» à la vulnérabilité de la rente pétrolière, reprend par ailleurs le communiqué.

Le plan d'urgence 2015 de Nabni a justement été élaboré pour «identifier les réformes nécessaires et fondamentales, de court terme, qui permettront de créer les conditions d'une sortie de l'économie de rente», explique M. Benhamouche.

Lors de cette rencontre, il y avait également Mourad Preure, spécialiste de l'énergie, Mouloud Hedir et Zoubir Benhamouche, économistes, Mabrouk Aib, expert en énergies et Liés Kerrar, expert financier. Le collectif Nabni a souligné les vulnérabilités de l'économie algérienne et pour y remédier : constitutionnalisation de la gestion de la rente pétrolière, promotion de l'investissement étranger au détriment des importations, rénovation de la micro-économie, établissement d'une fiscalité foncière.

**K. A. B.**

LE LAXISME DANS LE SERVICE POINTÉ PAR LA DIRECTION

# 14 employés de la maternité de Constantine suspendus

***La direction du CHU Dr Benbadis ne désarme pas. La rigueur prônée depuis l'installation du nouveau dirigeant est toujours de mise. Quatorze employés de la maternité du centre hospitalo-universitaire de Constantine ont été suspendus en fin de semaine par le directeur du centre. Une visite inopinée effectuée jeudi vers 13 heures par le premier responsable de la structure lui a permis de mesurer l'ampleur du laisser-aller auquel est livré le service. 14 personnes dont des sages-femmes, des paramédicaux, des techniciens en réanimation et même des agents de sécurité étaient absents de leurs postes laissant les malades livrés à eux-mêmes.***



A en croire une source proche de la structure sanitaire, les concernés connaîtront leur sort probablement la semaine prochaine lors d'un conseil de discipline. Mais en attendant, la direction semble avoir pris les choses au sérieux puisqu'une correspondance a été envoyée au directeur de la santé de la capitale de l'Est et même au ministre, apprend-on de même source.

Un fait gravissime dans la mesure où ce laisser-aller témoigne on ne peut mieux du degré de laxisme qui semble s'installer au niveau de ce service où les défaillances constatées alimentent souvent les pages des quotidiens régionaux.

En février 2015, deux mois à peine après son l'installation en décembre 2014, le nouveau directeur avait, à la suite d'une visite inopinée effectué la nuit, mis à l'écart 29 employés dont un médecin pour manquement à leur mission. Avant de sévir une seconde fois, en avril de la même année, où pas mois de 23 salariés dont neuf médecins avaient été priés de remettre leurs blouses. Toutes ces personnes dont les défaillances avaient été prouvées avaient été par la suite sanctionnées.

Rappelons toutefois que pareille négligence avait été à l'origine de l'enlèvement le 27 mai 2014 du petit Leith de la nurserie du même service. L'enlèvement avait fait couler beaucoup d'encre en été 2014. Fort heureusement, l'événement avait connu un dénouement trois semaines plus tard. L'enfant avait été retrouvé chez une famille dans la localité de Tamalous dans la wilaya de Skikda. Suite à l'enlèvement, une centaine de personnes avaient été appelées à apporter des témoignages et une dizaine, dont les trois principaux auteurs (un couple originaire de Tamalous et leur complice, agent de sécurité de la maternité) connaîtront des poursuites judiciaires. Aujourd'hui, seuls les trois responsables du rapt croupissent en prison.

**Amine B.**

AÏT SMAÏL/BÉJAÏA

## Deux hommes décèdent par asphyxie dans un puits d'eau hier

**Deux** jeunes hommes âgés respectivement de 25 et 30 ans ont trouvé la mort dans un puits d'eau de 20m de profondeur au village Ath Aïssi dans la commune d'Aït Smaïl, est de Béjaïa. Cela s'est passé vers 8h50mn. Les deux victimes ont été asphyxiées par le gaz carbonique du moteur de pompage d'eau, alors qu'il tentait de prolonger la pompe pour atteindre l'eau. Un agent de la protection civile qui est de la brigade mobile de Bord Mira soutenu par ceux de Kherrata est descendu dans le puits qui contient 4m d'eau, sans appareil de respiration isolante (ARI) a failli y laisser la vie lui aussi. Il a été évacué d'urgence vers un centre de santé. Une section de plongeurs venue de Béjaïa a retiré les corps des deux victimes. A noter que l'un des deux hommes est marié et sans enfants, nous dit une source locale. **N.B.**

## CONSOMMATION DE JUS RAFRAICHISSANTS :

### Attention, danger !

Avec la chaleur qui s'abat ces derniers jours sur la région de la Mitidja, où le thermomètre affiche parfois des températures supérieures à 40°, les jeuneurs, et d'ailleurs même lesnon-jeuneurs, pour une raison ou une autre, ne cherchent qu'à étancher leur soif pendant et après le f'tour. Pour s'y faire, ils ingurgitent des quantités de boissons fraîches, des boissons gazeuses au des jus rafraîchissants. Quand on évoque les jus, nous voulons parler de ceux qui sont préparés de façon traditionnelle et qui se vendent sur les trottoirs en plein soleil ou sous des parasols, dans les cafés, et chez les revendeurs qui exposent leur commerce illégalement. Ces liquides foisonnent partout et sont vendus dans des sachets de conservation en plastique. Ils ne sont soumis à aucune analyse chimiqueou organique et encore moins celle des services de DCP de la wilaya. On ignore même la provenance de l'eau avec laquelle on prépare ces boissons ; celles-ci sont un danger pour la population qui les consomme. Sachant que lors des journées caniculaires les coupures d'eau sont fréquentes et par conséquent quand l'eau qui coule dans les robinets on est obligé de la stocker. Donc, il faut savoir où et comment est-elle stockée. Idem pour les ingrédients servant à la préparation de cette fameuse « chirbat ». Les ustensiles utilisés et réutilisés combien de fois dans la préparation des « jus» sont généralement sales et posés n'importe où. En plus de cela, c'est le « produit » fini qu'il faut surveiller, car il est proposé aux consommateurs avec tous les risques sanitaires et leurs conséquences.

Les prix et couleurs de ce produit sont alléchants et attirent les consommateurs inconscients des dangers qui les guettent. L'orange, le citron, le melon… sont autres les parfums proposés aux clients. Effectivement l'exposition de ces boissons n'importe où et sans aucun contrôle des services concernés les transforme en un poison inévitable. Ce qui nous pousse à dire que les services de contrôle de la qualité et des fraudes doivent s'impliquer davantage dans la lutte de ce genre de phénomène afin d'éviter le pire ce mois du Ramadhan. Leconsommateur a lui aussi une grande part de responsabilité en matière de provenance, leur date de fabrication ainsi que la composition du produit.

**Yazid B.**

*Breves*

## AIDE ET ASSISTANCE À UN GROUPE TERRORISTE

### Un jeune de 20 ans arrêté à Boumerdès

**Dans** un communiqué rendu public hier, la Gendarmerie nationale a annoncé que la section de recherches de Boumerdès a présenté, jeudi passé, devant le procureur de la République près le tribunal de Dellys, un citoyen âgé de 20 ans demeurant dans la commune de Sidi-Daoud, pour aide et assistance à un groupe terroriste activant dans la région. Il a été placé sous mandat de dépôt. Rappelons qu'agissant sur renseignements, les gendarmes de ladite unité ont interpellé le mis en cause au centre-ville de Sidi-Daoud pour apologie, aide et soutien au terrorisme.

## LES GENDARMES ONT DÉTRUIT PLUSIEURS RÉCOLTES

### Des pastèques et des tomates irriguées avec des eaux usées à El-Tarf

Sur réquisition du président de l'APC de Drean (El-Tarf), les gendarmes de la brigade territoriale locale ont assisté les services de l'urbanisme de l'APC dans l'opération de destruction de récoltes (pastèques et tomates) irriguées avec des eaux usées, près du village Lalla Morra de la localité.

## GRÂCE À UN APPEL SUR LE NUMÉRO VERT

### Les gendarmes ont pu arrêter trois agresseurs.

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Médéa a reçu un appel sur le numéro vert d'un citoyen qui a avisé que trois individus non identifiés ont agressé le conducteur d'un véhicule léger dans la commune de Berrouaghia, le rouant de coups avant de prendre la fuite à bord d'une camionnette. Alertés, les gendarmes de la brigade de Tizi-Mahdi, qui étaient en patrouille sur la route, ont intercepté le véhicule signalé et interpellé ses trois occupants dans la circonscription communale de Tizi-Mahdi. Les mis en cause et le moyen de transport ont été remis aux gendarmes de la brigade de Berrouaghia, qui ont ouvert une enquête, alors que la victime présentant des blessures à la tête a été évacuée vers l'hôpital local.

## LE VOL DE CHEPTEL BAT SON PLEIN À L'INTÉRIEUR DU PAYS

### Les gendarmes récupèrent 90 ovins volés à M'sila

Une sexagénaire a contacté le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de M'Sila sur le numéro vert, pour signaler le vol de son cheptel composé de 90 ovins de son étable, dans la commune d'Ouled-Addi-Guebala. Alertés, les gendarmes de la brigade locale et ceux de la section de sécurité et d'intervention ont entamé des recherches qui ont abouti à la récupération du cheptel volé, abandonné non loin du lieu du méfait. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade d'Ouled-Addi-Guebala.

## DU CIMENT ET DEUX QUINTAUX DE FER À BÉTON VOLÉS D'UNE STATION D'ESSENCE

### Les gendarmes au secours du P/APC d'El Bellala (Oum El-Bouaghi)

Le président de l'APC d'El-Bellala (Oum El-Bouaghi) a contacté le groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oum-El-Bouaghi sur le numéro vert, pour aviser qu'il venait d'être agressé par deux individus qu'il a surpris en flagrant délit de vol de 20 sacs de ciment et deux quintaux de fer à béton de la station d'essence de son frère, sise à la sortie est de la localité d'El-Bellala. Ces malfaiteurs l'ont roué de coups pour ensuite charger la marchandise volée à bord d'une camionnette et prendre la fuite vers une destination inconnue. Alertés, les gendarmes de la brigade de Oued-Nini avec ceux de la section de sécurité et d'intervention du groupement ont effectué des recherches qui ont conduit à l'interpellation des mis en cause, une demi-heure plus tard, à bord de leur moyen de transport, et à la récupération de la marchandise volée au centre-ville de Dhalaa. Les mis en cause, la marchandise saisie et le moyen de transport ont été remis aux gendarmes de la brigade d'El-Bellala pour enquête.

## INSTALLÉES ILLICITEMENT DEPUIS DES ANNÉES

### 30 baraques démolies aux Eucalyptus

Sur réquisition du président de l'APC des Eucalyptus (Alger), les gendarmes de la brigade territoriale d'Ouled Ferrah, appuyés par leurs collègues d'un escadron d'intervention, ont assisté les services de l'urbanise de l'APC dans l'opération de démolition de 30 baraques installées illicitement par des vendeurs à la sauvette en bordure de la RN 08, entre El-Harrach et les Eucalyptus.

Les gendarmes ont assisté les autorités administratives dans l'opération de relogement de 200 familles à Constantine Sur réquisition du wali, les gendarmes de la brigade territoriale de Constantine, renforcés par deux sections de sécurité et d'intervention du groupement territorial, se sont déplacés aux bidonvilles Boubarbara, Mellah et Ben Chergui de la localité pour assister les autorités administratives locales dans l'opération de déménagement de 200 familles, vers une nouvelle cité à Ali-Mendjeli.

**F. S.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE
LA REFORME HOSPITALIERE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
MOHAMED BENNANI * RAS EL-OUED *

*** AVIS DE RECRUTEMENT ***

L'établissement public hospitalier Mohamed Bennani de RAS EL-OUED annonce l'ouverture des concours dans les grades suivants :

| Grade | Mode de recrutement | Condition | Spécialités demandées | Nombre des postes budgétaires | Observations |
|---|---|---|---|---|---|
| Pharmacien Généraliste de santé publique | Concours sur titre | Diplôme de doctorat en pharmacie ou d'un titre reconnu équivalant | Doctorat en pharmacie | 01 | Les concours de recrutement concernent uniquement les résidents de la zone de la WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ |
| Médecin généraliste de santé publique | | Diplôme de doctorat en médecine ou d'un titre reconnu équivalant | Doctorat en médecine | 05 | |
| Documentaliste archiviste | | Licence en bibliothéconomie ou d'un titre reconnu équivalant | / | 01 | 1 |
| Secrétaire de direction principal | | Technicien supérieur en secrétariat ou diplôme équivalent | / | 01 | 1 |

**Le dossier du candidat doit être complet par les pièces suivantes :**

- Une demande manuscrite.
- Une copie du titre ou du diplôme exigé auquel sera joint le relève de notes.
- Une copie de la pièce d'identité.
- Une fiche de renseignements dûment remplie par le candidat.

Les dossiers doivent être déposés au niveau de l'Etablissement public hospitalier Mohamed Bennani de Ras El-Oued dans un délai de **15 jours** maximum de la date de l'annonce.

**OBSERVATION :**
**• Tout dossier incomplet ou envoyé en dehors de la date précise de l'annonce de recrutement sera directement rejeté.**

**LA DIRECTRICE**

**Le Jeune Indépendant du 06/07/2015/ANEP N° 334 183**

---

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA D'ILLIZI
NIF : 0001 33019000 852

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

- En appliquant l'article n° 125 du décret présidentiel n° 236 /10 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.
- l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Illizi informe tous les soumissionnaires qui ont participé à L'AAO N° 002/2015 paru dans les deux quotidiens nationaux ***ELMIHOUAR EL-YAOUMI*** et ***LE JEUNE INDEPENDANT*** en date du 10/03/2015 relatif au projet de réalisation de :

**- 62/100/180/500 LPL du programme complémentaire 2008 à BORDJ OMAR DRIS.**

Qu'après l'analyse et le jugement des offres reçues, le projet a été confié à l'entreprise suivante :

| ETB | Note | Montant | Délai | OBS |
|---|---|---|---|---|
| Réalisation de 62/100/180/500 LPL du programme complémentaire 2008 à BORDJ OMAR DRIS, | | | | |
| ETB : ABIDI SAAD ISSA<br>NIF : 198730070001345 | 100/42.30 | 179 245 533,41 DA | 30 MOIS | Moins disant |

Suit à l'article 114 du décret présidentiel n° 236/10 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété. Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de cet avis d'appel d'offres, peut introduire un recours dans les **dix (10) jours,** à compter de la première apparition de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans *le BOMOP* ou la presse nationale, auprès de la commission des marchés de l'Office de promotion et de gestion immobilière. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

**Le Directeur General**

**Le Jeune Indépendant du 06/07/2015/ANEP N° 334 123**

---

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE OUAMRI
COMMUNE DE OUAMRI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**
**N° 02/2015 (pour la 2eme fois)**
**NIF : 098426435027518**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 28 Choual 1431 correspondant au 07 octobre 2010, modifié et complété, portant règlementation des marchés publics, le président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Ouamri, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet suivant :

**Revêtement en béton bitumineux des voiries à Ouamri-centre sur un linéaire de 1.1 km.**

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent l'attestation de qualification professionnelle de catégorie (03) et plus en **travaux publics** comme activité principale (en cours de validité) peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Service technique de la commune de Ouamri, wilaya de Médéa, contre paiement préalable de la somme de **deux mille dinars (2 000.00 DA)**. La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours,** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres accompagnées des pièces énumérées ci-dessous :

**1) L'offre technique contiendra :**

- La déclaration à souscrire, signée et cachetée.
- La déclaration de probité, signée et cachetée.
- Le cahier des instructions aux soumissionnaires daté, signé et cacheté.
- Le cahier des prescriptions spéciales daté, signé et paraphé par le soumissionnaire avec la mention « **Lu et accepté** ».
- Le cahier des clauses administratives générales signé et cacheté.
- Le planning de réalisation cacheté et signé.
- Copie du registre du commerce.
- Copie de l'assurance responsabilité professionnelle en cours de validité.
- Copie des attestations de mise à jour d'organismes de sécurité sociale (CNAS – CASNOS –CACOBATH) en cours de validité.
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement.
- Une délégation de pouvoir pour la personne habilitée à engager le contrat.
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle de quatre (04) et plus en travaux publics comme activité principale.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou échéancier en cours de validité (moins de 03 mois).
- L'extrait du casier judiciaire des soumissionnaires lorsqu'il s'agit d'une personne physique et pour le gérant ou directeur des entreprises pour les soumissionnaires installés en Algérie (copie en cours de validité moins de 03mois).
- Le numéro d'identification fiscal pour les entreprises soumissionnaires algériennes et pour les entreprises soumissionnaires installées en Algérie.
- La liste des travailleurs y compris leurs attestations d'affiliation ainsi que les diplômes des cadres.
- Liste des moyens matériels doivent être appuyés par des attestations d'assurance - copies en cours de validité pour le matériel roulant, et P.-V. de l'année en cours délivré par l'huissier de justice pour le matériel non roulant.
- Liste des travaux similaires réalisés par le soumissionnaire doivent être appuyés par des attestations de bonne exécution délivrées par différents services contractants.
- Les bilans financiers avec le compte de résultats des trois (03) dernières années visés par les services des impôts (2012/2013/2014).

**2) L'offre financière contiendra :**

- La lettre de soumission signée, datée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté.
- Le devis quantitatif et estimatif signé, daté et cacheté.

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé à **21 jours,** à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux et dans *le B.O.M.O.P* (avant **14h00**), l'enveloppe extérieure contiendra deux enveloppes séparées l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique cachetée et anonyme portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**
**Revêtement en béton bitumineux des voiries à Ouamri-centre sur un linéaire de 1.1 km.**
**« Soumission à ne pas ouvrir »**

Adressé à :

**Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de Ouamri**

Les entreprises soumissionnaires sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à **14h00** à la commune d'Ouamri.

**Le Président de l'APC**

***Le Jeune Indépendant* du 06/07/2015/ANEP N° 334 190**

IL INVITE LES POUVOIRS PUBLICS À OUVRIR LES ARCHIVES SUR LA RÉVOLUTION NATIONALE

# Ould Kablia menace de dévoiler certains faits historiques

***Le président de l'Association nationale des moudjahidine du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG) et ex-ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, a peut-être jeté sans le savoir un pavé dans la mare à l'occasion du 53e anniversaire de l'Indépendance.***

Ould Kablia a affirmé avant-hier à Tipasa qu'il «est temps d'ouvrir les archives de la révolution nationale», indiquant que le MALG «a été respectueux» de l'éthique dans l'accomplissement de ses missions au service de la révolution : «C'est la première fois que j'évoque ce sujet car il est temps d'ouvrir les archives et de dévoiler les faits historiques sur nombres de questions qui suscitent toujours une grande polémique et lever les ambiguïtés, a soutenu Ould Kablia.

Qui mieux que lui, un ancien des renseignements durant la guerre de Libération peut attirer l'attention sur le très sensible dossier des archives de la révolution nationale qui restent jusqu'à aujourd'hui très limité d'accès ou carrément interdit pour le profane. Après avoir longtemps gardé le silence, Ould Kablia menace de dévoiler certains faits historiques.

Après avoir mis en avant le rôle des historiens dans l'écriture objective de l'histoire, il a remarqué qu'une centaine d'ouvrages historiques «inutiles» qu'il avait lus sont «vides de contenu», car se basant sur des sources «faibles».

OuldKablia a fait savoir qu'il dévoilerait prochainement plusieurs faits historiques relatifs à la révolution nationale, étayés de documents fiables, soulignant le rôle de son association dans la réhabilitation de plusieurs Algériens ayant contribué à la réussite de la révolution, alors qu'ils occupaient de hauts postes dans des institutions françaises de l'époque.

Entre la rétention des archives des uns et le refus des autorités françaises de mettre à la disposition des Algériens le contenu des archives, il est curieux de savoir le pourquoi de cette union sacrée fait autour de la question des archives.

La France, qui a rapatrié des archives nationales en 1962, continue de faire la sourde oreille aux multiples sollicitations des pouvoirs. La France transféra d'Algérie, durant la période 1961-1962, des conteneurs entiers d'archives appartenant à l'Algérie.

Les conservateurs en poste à cette époque avaient reçu des instructions pour photographier en miniature toutes les archives. Le premier chargement et départ des archives d'Alger s'est effectué sur ordre direct de la Direction générale des archives en France le 6 Mars 1961. Au début de l'année 1962, la décision de déménagement vers le territoire français de tous les documents, manuscrits ou imprimés, a été prise au niveau local par la direction de l'administration générale dépendant de délégation générale accréditée en Algérie.

Après l'indépendance le gouvernement Algérien avait sollicité de la France avec insistance, le rapatriement de ces archives, mais quelques lots seulement ont été rendus.

Depuis 1981, aucune autre récupération des restes d'archives de notre pays n'a été relevée.

Le litige existe à ce jour. La plus grande partie des archives se trouve à Aix-en-Provence et dans d'autres lieux. Ces documents, qui concernent la période coloniale en Algérie sont déterminés par série. Il existe des documents d'une très grande importance des première et seconde générations, qui étaient conservés dans les bureaux entre 1961 et 1962, réunissant dans leur totalité différentes structures de l'administration coloniale, à savoir le Gouvernement général, la préfecture, les mairies et communes mixtes, les prisons, les banques et les entreprises diverses.

En 1967, les responsables algériens ont demandé à la France l'application des mesures adoptées lors de la table ronde sur les archives tenue à Varsovie en 1963, sans que la France réponde favorablement. En 1980, un groupe de travail commun entre Algériens et Français s'est réuni quatre fois, sans résultat positif.

Cinquante-trois ans après l'indépendance, le citoyen ne connaît encore rien de l'histoire de la guerre d'indépendance et encore moins celle d'aujourd'hui, car toutes les archives sont devenues inaccessibles.

**Hocine Adryen**

## Archives détenues par la France : installation d'une commission mixte algéro-française

**LE MINISTRE** des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a annoncé hier l'installation d'une commission mixte algéro-française dans le cadre de la demande algérienne pour la récupération des archives de la guerre de libération nationale, toujours aux mains de la France. Le ministre a saisi l'occasion pour souligner que la demande de restitution de ces archives reste une revendication de l'Algérie tout en affirmant que ladite commission y travaille pour définir les conditions de la mise en œuvre du processus.Zitouni, qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale, a indiqué qu'une première réunion de cette commission a eu lieu en avril pour étudier les modalités de récupération de ces archives.

LA FONDATION SLIMANE AMIRAT ORGANISE LA COMMÉMORATION DE L'ILLUSTRE MOUDJAHID

# Le partage des idéaux du 1er Novembre

**EN APPRENANT** la disparition brutale du président Mohamed Boudiaf, il y a 23 ans, l'illustre moudjahid Slimane Amirat n'a pas supporté le choc. Il est parti le rejoindre scellant avec lui les mêmes idées d'un nationalisme et d'un patriotisme inconditionnel pour l'Algérie. La fondation Slimane Amirat, présidée par Mme Zoubida Amirat a organisé en ce jour anniversaire la commémoration de son décès. Très émue, Mme Zoubida Amirat a souhaité la bienvenue aux personnalités et au public venus nombreux.

Les proches et les fidèles n'auraient à aucun moment raté ce rendez vous. Ils étaient à nombreux cette veillée, à l'hôtel Aurassi, à venir partager les idéaux du Premier Novembre et se remémorer les souvenirs de ce patriote qui a tout donné à l'Algérie. Partager les idéaux du Premier Novembre correspondaient parfaitement bien avec cette période du début juillet célébrant la Fête de l'indépendance. Slimane Amirat en menant son combat contre le colonialisme, n'avait-il pas pour ultime idéal, le recouvrement de la souveraineté de l'Algérie spoliée pendant cent trente-deux ans ? Sa noble mission a été réalisée et nous célébrons en ce 5 juillet le 53eme anniversaire de l'indépendance de notre pays.

La commémoration de son décès a été une occasion pour rappeler son nationalisme et son patriotisme. La section scout d'Alger centre a été invitée à cette rencontre. Ces jeunes ont appris ainsi à connaître et à découvrir Slimane Amirat et pour lui, ils ont entonné un bouquet de chants patriotiques qui à l'époque de la Révolution, étaient le ciment du ralliement à la cause nationaliste.

Un poème émouvant a été ensuite déclamé par Hassina Guellati. La particularité de ce poème, c'est qu'il a été écrit en 1957, en plein combat contre les armées du système colonial. «C'est de tout mon cœur que j'ai a récité ces vers sublimes en revivant ces moments d'intenses émotions. Je suis moi-même fille d'un condamné à mort qui a apporté son lot de sacrifices pour le recouvrement de l'Indépendance de l'Algérie», a déclaré Mme Hassina Guellati. Les compagnons d'armes de Slimane Amirat ont été ensuite honorés. Il s'agit de Aimane Mohamed qui n'est plus de ce monde. La médaille de reconnaissance a été remise à son fils Rabah. Il en de même pour Belhadj Bouabdallah Mustapha, dictinction remise à son petit-fils Fayçal et aussi pour Mokdad Ahmed où sa fille a était présente. Aberkane Saïd était le quatrième compagnon d'armes venu en personne. Slimane Amirat a donné le meilleur de lui-même à l'Algérie indépendante en sa qualité de président du parti, le Mouvement démocratique du renouveau algérien qu'avait créé Krim Belkacem.

La fondation Slimane Amirat active toute l'année avec entre autres, le soutien aux personnes handicapées précise son vice-président, Djillali Leghima.

**Kamel Cheriti**

## UN MAGNIFIQUE CADEAU AUX ALGÉROIS

Le métro gratuit le 5 juillet, fête de l'Indépendance

**LES LIGNES** du métro ont enregistré hier un grand nombre de voyageurs, vu la gratuité des voyages. Une aubaine que bon nombre de citoyens ont mise à profit. Les plus enthousiastes étaient sans aucun doute ceux qui résident à El-Harrach. Le tronçon a en effet été inauguré le 4 juillet par le Premier ministre. Quatre stations viennent ainsi s'ajouter au réseau qui s'étoffe progressivement. Cette journée gratuite dans le métro permet aux usagers de juger de la praticité de ce moyen de transport moderne et rapide. Pour l'agglomération algéroise, le métro est une véritable bouffée d'oxygène du fait des interminables embouteillages qui paralysent tout déplacement. Cela pourrait inciter les automobilistes à laisser leur voiture, le stationnement en ville étant devenu impossible. Climatisés, ses wagons sont un endroit idéal pour fuir les grandes chaleurs et le soleil torride de l'été. De plus, le métro d'Alger se distingue par sa sécurité, sa propreté, sa fluidité et la rigueur dans sa gestion. Les citoyens qui ont bénéficié de sa gratuité en ce 5 juillet, ont pu ainsi constater son utilité et les excellentes conditions de transport. Ils viendront peut-être bientôt grossir le nombre d'usagers.

**K. C.**

## CÉLÉBRATION DU 5-JUILLET

des fonctionnaires et des personnalités honorées

**AU COURS** d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration du 53ème anniversaire de l'indépendance du pays au niveau du centre des loisirs scientifiques de Médéa, la sûreté de wilaya a honoré des membres de la famille révolutionnaire, des retraités de la police et le poète et moudjahid M'Hamed Aoun. La cérémonie a été marquée par des «portes ouvertes» et une exposition sur les missions de l'institution et les moyens matériels et équipements techniques dont dispose le corps de la police pour lutter contre toutes les formes de criminalité. A cela, s'ajoute une exposition de photos à caractère historique montrant la résistance armée contre le colonialisme français ayant occupé un espace réservé aux hauts faits de guerre de la wilaya IV historique.

En outre, une conférence sur un thème en rapport avec l'événement a été donnée par un professeur d'histoire de l'université Yahia Farès de Médéa en présence d'un aréopage de moudjahidine, de personnalités de la société civile et du monde de la culture. D'autres activités ludiques et sportives ont aussi été organisées au profit des agents de la police et de leurs enfants avec la participation de citoyens et des représentants de différentes administrations locales.

Le fait saillant de la cérémonie est aussi la présence du moudjahid et poète M'Hamed Aoun en compagnie de Mouloud Mammeri, entre autres, des membres fondateurs de l'Union nationale des écrivains algériens, et dont les poèmes sont présents dans les différentes anthologies de la poésie algérienne.

**N. B.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'AIN-BESSEM
COMMUNE D'AIN-BESSEM

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n°02/2015, paru dans les quotidiens : *le Jeune Indépendant* le 25/05/2015, et *El Michouar Essiyassi* le 26/05/2015, que la commission d'évaluation des offres en date du 17 juin 2015 a attribué provisoirement les marchés objet de l'appel d'offres sus-cité, selon les critères d'évaluation prévus par les cahiers des charges, comme suit ;

| Entreprise | | Intitulé des projets | Montant des marchés | Délais | Obs |
|---|---|---|---|---|---|
| Mechenane | Fares | Aménagement urbain voie reliant CW97 cite Rachid Abdelkader. | 9.643.375.00 | 04 Mois | Moins Disant |

Conformément à l'article 114 du décret sus-cité, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours auprès de la Commission communale des marchés dans un délai de **10 jours**, à compter de la date de la première parution du présent avis au premier quotidien national.

*Le Jeune Indépendant* **du 06/07/2015/ANEP N° 334109**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**
**DE LA WILAYA DE DJELFA**

**NIF**: 408015000017094

**N°d'opération :** FHP 262.117.11.19

**Intitulée de l'Opération** : Surélévation de la chaussée avec construction des passages busés (Moudjbara : CW189 du pk 22 au pk 26)

## AVIS D'INFRUCTUOSITE

Suite à la consultation du 30-04-2015 relative à l'appel d'offres n° 35/2014; relatif à : **construction d'un ouvrage d'art sur le CW 189 au pk 26,** et
conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction des travaux publics de la wilaya de Djelfa annonce l'infructuosité de la consultation citée ci-dessus.

*Le Jeune Indépendant* **du 06/07/2015/ANEP N° 334 182**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
E L'ADMINISTRATION LOCALE

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

**NIF/09 900 701 906 60 28**

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant règlementation des marchés publics.
Le Wali de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint publié dans les quotidiens ***El Bassair*** en date du **13/04/2015** et ***Le Jeune Indépendant*** en date du **13/04/2015** relatif à :

**Réalisation d'un siège de daïra avec résidence à El Outaya**
**Lot n° 01 : réalisation d'un siège de daïra**
**Lot n° 02 : réalisation d'une résidence "1xF4"**

Le projet est attribué provisoirement au soumissionnaire moins disant retenu par la commission d'évaluation des offres comme suit :

| Lot n°: | Entreprises | Montant de l'offre (DA) | Délai de réalisation |
|---|---|---|---|
| 01 | Entreprise : SOUALHI BRAHIM BATNA | 107 005 045.68 | 24 mois |
| 02 | Entreprise : MAKHLOUFI RADOUANE BATNA | 7 174 204 .48 | 07 mois |

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la Wilaya dans les **10 jours** qui suivent la première parution du présent avis dans la presse.

*Le Jeune Indépendant* **du 06/07/2015/ANEP N° 334 144**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**
**DE LA WILAYA DE CHLEF**

**NIF : 408015000002066**
**AVIS D'INFRUCTUOSITE**
**DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**
**NATIONAL RESTREINT N° 07/2015**

Conformément à l'article 114 alinéa 08 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marches publics.

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres national restreint
N° 07/2015 qui a été publié dans le journal *LE JEUNE INDEPENDANT* en date du 17/05/2015 et dans AKHBAR EL OUSBOUE en date du
16/05/2015, relatif à la réalisation des travaux de :
**Projet :**

Traitement de glissement de la voie de l'hôpital des sœurs Badj - Commune de Chlef.

**Est déclaré infructueux pour cause qualification d'un seul soumissionnaire dans l'évaluation technique.**

*Le Jeune Indépendant* **du 06/07/2015/ANEP N° 334 090**

LES GRECS REJETTENT LES CONDITIONS DU FMI/UE

# LE NON L'EMPORTE



DR

***Près de dix millions de Grecs ont voté hier pour un référendum crucial pour l'avenir du pays et le futur de l'Union européenne et de la zone euro. Le «NON « est accueilli entre 51 et 53 % des suffrages exprimés contre 46 à 48% en faveur du «Oui «.***

Il s'agit du victoire d'Alexis Tsipras, le Premier ministre grec à l'origine de ce référendum. Les bureaux de vote ont fermé à 19h, heure d'Athènes (17h TU).
Et les premiers résultats seront connus ce soir à partir de 21h, heure d'Athènes (18h TU). Les bureaux de vote ont fermé après une journée de forte mobilisation des votants. Les bureaux de vote ont ouvert ce dimanche en Grèce à 7h, heure d'Athènes (4 h TU). Près de 9,8 millions de Grecs devaient se prononcer sur l'acceptation ou non des mesures réclamées par les créanciers de la Grèce (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international) en échange de la continuation du plan d'aide au pays.
«Personne ne pouvait ignorer la détermination d'un peuple à prendre son destin en main», a déclaré le Premier ministre grec Alexis Tsipras, juste après avoir voté dans un bureau de Kypséli, un quartier un peu délaissé du nord de la capitale grecque. Dans les bureaux de vote de ce quartier très densément peuplé, doté d'une forte population immigrée, Siryza avait fait de très bons scores lors des élections de janvier dernier. Difficile de discerner les électeurs grecs parmi les très nombreux journalistes de la presse internationale qui se sont pressés là pour voir Alexis Tsipras.
De nombreux journalistes de la presse nationale et internationale étaient présents ce dimanche au bureau de vote de Kypséli pour voir voter Alexis Tsipras, le Premier ministre grec. L'agitation n'empêche cependant pas les électeurs de trouver leur bureau, rapporte notre envoyée spéciale Aabla Jounaïdi, qui a visité plusieurs bureaux de vote de la capitale. Tout en étant conscients de vivre un scrutin historique, c'est sans enthousiasme que les Grecs se sont déplacés aux urnes ce matin. Si certains trouvent ce référendum inutile, la plupart sont venus voter avec résignation après une semaine morose, rehaussée tout de même par les manifestations, vendredi, par des pro-oui et des pro-non. Quelques électeurs sont d'ailleurs venus en arborant des stickers «oxi» (non), ou «nai» (oui).
Les positions semblent tranchées, chacun a de bonnes raisons de voter « oui « ou « non « soit contre l'austérité, soit contre la sortie de l'euro, pour soutenir le gouvernement dans de futures négociations ou même contre l'influence de l'Allemagne sur la politique économique grecque.

**R. I.**


DR

## LE NON FAIT PLIER BRUXELLES

### L'UE ne laissera pas tomber Athènes

**LES EUROPÉENS** ne vont «pas laisser tomber» les Grecs, même si le référendum se solde par un non, et pourraient accorder rapidement à Athènes des crédits d'urgence, a déclaré le président du Parlement européen Martin Schulz. «Nous ne laisserons pas tomber les gens en Grèce quelle que soit l'issue du vote hier», a assuré M. Schulz dans les colonnes du journal allemand Welt am Sonntag. «Peut-être que nous devrons accorder des crédits d'urgence à Athènes pour que les services publics continuent de fonctionner et que les gens dans le besoin reçoivent l'argent nécessaire pour survivre», a-t-il ajouté. «Il y aurait des fonds mobilisable à Bruxelles pour cela «, selon lui. «Le gouvernement à Athènes a mené le pays dans une impasse et les gens n'y peuvent rien, nous allons les aider», a-t-il expliqué. Mais de telles aides d'urgence ne constituent pas une solution sur la durée, a prévenu l'Allemand. Les Grecs étaient appelés à voter ce dimanche pour ou contre l'accord mis sur la table par ses créanciers (UE, FMI, BCE) il y a dix jours, prévoyant des réformes structurelles contre un renflouement. Beaucoup en Grèce et en dehors voient dans le référendum un choix pour ou contre l'appartenance à l'euro.
La victoire du non rendrait très difficile voire impossible un nouveau soutien financier à la Grèce par ses partenaires, et précipiterait le pays dans une crise économique. Depuis la semaine dernière la presse notamment allemande évoque des préparatifs des Européens pour mettre sur pied un dispositif d'aide humanitaire pour la Grèce, mais rien n'a été officiellement confirmé.

**R. I.**

# 25 vérités d'Alexis Tsipras sur le chantage du lobby financier international

**LES GRECS** sont appelés à voter pour ou contre les réformes voulues par les créanciers du pays. Mondialisation.ca, le 5 juillet 2015.
Fidèle au mandat que lui a donné le peuple, le Premier Ministre grec a décidé de soumettre l'ultimatum du Fonds monétaire international, de l'Union européenne et de la Commission européenne à un référendum le 5 juillet 2015.
1. Depuis l'arrivée de Syriza au pouvoir en janvier 2015, la Grèce subit une « asphyxie économique sans précédents « de la part de la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international, dans le but de faire plier le gouvernement progressiste et de l'empêcher de « mettre fin à l'austérité et de restaurer la prospérité et la justice sociale «.
2. Le but des négociations était d'arriver à un accord viable « qui respecterait à la fois la démocratie et les normes européennes « afin de sortir définitivement de la crise.
3. La Troïka a exigé de la Grèce le respect des accords pris par les gouvernements précédents, dont les politiques économiquement inefficaces et socialement désastreuses ont été majoritairement rejetées par le peuple grec qui a décidé de porter Syriza au pouvoir.
4. A aucun moment, le gouvernement grec n'a cédé aux menaces des institutions européennes et du FMI.
5. Après près de six mois de négociations, l'Euro-groupe a présenté « un ultimatum à la République hellénique et au peuple grec «. Cet ultimatum « contrevient aux principes fondateurs et aux valeurs de l'Europe «.
6. L'Europe a présenté « une proposition qui inclut des nouvelles charges insupportables pour le peuple grec et qui nuit au redressement de la société grecque et de son économie, non seulement en maintenant l'incertitude, mais en accroissant davantage les déséquilibres sociaux «.
7. Ces mesures imposent « une fragmentation du marché du travail « avec une précarisation accrue des contrats, « une diminution des retraites, de nouvelles réductions de salaires dans le secteur public et une augmentation de la TVA sur les produits alimentaires, les restaurants et le tourisme, avec la suppression des réductions fiscales dans les îles «.
8. « Ces propositions violent clairement les normes sociales européennes et le droit fondamental au travail, à l'égalité et à la dignité «.
9. Le but de la troïka et de certains membres de l'Euro-groupe n'est pas « de trouver un accord viable et bénéfique pour les deux parties, mais d'humilier tout le peuple grec «.
10. Le but est de « punir une voix différente en l'Europe «.
11. Le Fonds monétaire international est obsédé par l'austérité et les mesures punitives.
12. La crise grecque affecte toute l'Europe et menace l'unité continentale.
13. Yanis Varoufakis, ministre grec des Finances, a été arbitrairement exclu de la réunion de l'Euro-groupe, en violation de la légalité européenne.
14. « La responsabilité historique en faveur des luttes du peuple hellénique et de la protection de la démocratie et de notre souveraineté nationale. […] nous oblige à répondre à cet ultimatum avec la volonté du peuple grec «.
15. Un référendum aura donc lieu le 5 juillet 2015 afin que « le peuple grec décide de façon souveraine «. « Face à cet ultimatum et ce chantage, je vous convoque afin que vous décidiez de façon souveraine et avec fierté, comme le dicte l'histoire de la Grèce, au sujet de cette austérité stricte et humiliante, qui n'offre aucune solution ni option qui permette un redressement social et économique «.
16. « Dans le berceau de la démocratie, nous ne demanderons pas l'autorisation à Monsieur Dijsselbloem [Président de l'Euro-groupe] ni à Monsieur Schaüble [Ministre allemand des finances] « pour célébrer un référendum.
17. Ce référendum « n'est pas une tentative de scission avec l'Europe mais de scission avec les pratiques qui sont un affront pour l'Europe «.
18. « Face à cette dure austérité autocratique, nous devons répondre avec démocratie, sérénité et détermination «.
19. « La Grèce, creuset de la démocratie, doit envoyer un message démocratique claire à l'Europe et à la communauté internationale «.
20. « Le peuple grec dira un grand non à l'ultimatum mais en même temps un grand oui à l'Europe de la solidarité «.
21. Au lendemain de ce « non «, « la force de négociation du pays sera renforcée «.
22. Quelle que soit l'issue de la consultation, la volonté du peuple grec sera respectée.
23. Cette consultation « enverra un message de dignité au monde «.
24. L'Europe est la maison commune de tous ses peuples. « Il n'a pas de propriétaires et des invités en Europe «.
25. « La Grèce est et sera une partie intégrante de l'Europe, et l'Europe sera une partie intégrante de la Grèce. Mais une Grèce sans démocratie impliquerait une Europe sans identité et sans boussole «.

**Salim Lamrani**
**(mondialisation.ca)**

## SORTIR

**CHAABI**
**Soirées** au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Aujourd'hui, lundi 06 juillet: Abderahmane Koubi.
Mardi 07 juillet: Sid Ali Dris.
Mercredi 08 juillet: Cheikh El Yamin.
Jeudi 09 juillet: Abdelatif Merboua.
Vendredi 10 juillet: Abdelkader Chaou.

**GNAWA**
**Amazigh** Kateb et son groupe Gnawa Diffusion en concert pour la fête de l'indépendance. 22h30. Aujourd'hui, lundi 6 juillet. Festival Wellsound. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger.

**GAADA**
**Gaada** Nouba à l'hôtel El Aurassi niveau B, Alger. 22h30.
Aujourd'hui, lundi 06 juillet: One Men Show de D'jal.
Mardi 07 juillet: Soirée kabyle avec le chanteur Allaoua.

**SOUND**
**3e édition** du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30.
Mardi 07 juillet: Mister You de France.
Mercredi 08: Groupe El Dey d'Alger
Jeudi 09: L'humoriste Abdelkader Secteur de France.
Vendredi 10: Lartiste de France
Samedi 11: Kader Japonais d'Alger
Dimanche 12: L'Orchestre National de Barbes de France.
Lundi 13: Said Senhaji du Maroc.
Mardi 14 juillet: L'Algerino de France.

**CINEMA**
**Cinéma** sous les étoiles. Films de France aux Jardins de l'Institut français d'Alger. 22h30.
Aujourd'hui, lundi 6 juillet: L'italien d'Olivier Baroux (comédie, 102', 2010). Avec Kad Merad, Valérie Benguigui, Roland Giraud.
Mardi 7 juillet: Mais où est donc passé la 7e compagnie ? de Robert Lamoureux (comédie, 95', 1973). Avec : Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione, Robert Lamoureux.

**POTERIE**
**6e Festival** de la poterie de Maâtkas en Kabylie du samedi 25 au jeudi 30 juillet. Exposition du patrimoine culturel national, vente et ateliers.

**EXPOSITION**
**Machine** Théographique de Liess Vergès, jusqu'au lundi 3 août. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

**MUSEE**
**Exposition** d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

**FELIV**
**Jeunesse :** Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

LE 5 JUILLET CÉLÉBRÉ PAR L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE NATIONAL AU PALAIS DE LA CULTURE

# Une atmosphère chargée d'émotions à l'écoute des chants patriotiques

***Trois ministres ont tenu à être présents au palais de la Culture pour le grand concert de l'Orchestre symphonique national, et ce afin de marquer, de manière officielle, l'importance que revêt pour la nation algérienne la célébration de la fête de l'Indépendance. Ainsi, Ramtane Lamamra, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abderrahmane Benkhalfa, ministre des Finances, ainsi que Amara Benyounès, ministre du Commerce. Pendant plus de deux heures, ils ont partagé avec le public, venu très nombreux, de la musique et des chants savamment interprétés à la gloire de la date chère à tous les Algériens, le 5-Juillet.***



Il a même fallu installer des chaises sur la scène, une initiative qui n'a jamais été entreprise dans les annales du palais de la Culture. Le programme, élaboré et conçu par le directeur de l'Orchestre symphonique national Abdelkader Bouazzara, et le maestro Amine Kouider, était des plus captivants et était judicieusement adapté à l'esprit du recouvrement de la souveraineté nationale après cent trente-deux ans d'un odieux colonialisme. L'interprétation des chants patriotiques a été dévolu à deux grandes voix de la scène artistique algérienne, Nada El-Rayhane et Samir Toumi. A eux deux, ils ont su créer une intense atmosphère émotionnelle. Les musiciens de l'Orchestre symphonique national se sont également surpassés, alliant talent et virtuosité. Parmi ces musiciens se démarque l'interprétation subtile et raffinée de Djamel Ghazi, un géant de la pratique de la flûte traversière en Algérie. Les accents hautement mélodieux de cet instrument ont su faire revivre l'âme de la révolution de Novembre et toucher ainsi les cœurs des spectateurs. Les textes et la musique des chants programmés pour ce concert ont pour auteurs des noms illustres de la composition musicale algérienne. Abdelkader Bouazzara souligne : « Pour donner plus de valeur à nos chants patriotiques, nous avons fait appel à des auteurs et compositeurs nationaux qui ont l'amour de l'Algérie dans les veines, à l'image de El-Hadj M'hamed El-Anka, Noubli Fadel, Abdelwaheb Salim, Kortbi et Deriassa. » Dans le programme ont été inclus également des compositeurs algériens, dont Hocine Bouifrou. Ce compositeur de génie est l'auteur de nombreuses pièces de notre patrimoine musical adapté sous forme symphonique. Hocine Bouifrou, un instrumentiste de renom concernant le violon et la trompette, a arrangé pour ce concert sous forme académique Noubet Zidanre, chanté par Samir Toumi. Après avoir enchanté le public d'Alger, l'Orchestre symphonique national s'est déplacé hier à Bouira pour faire partager cette même émotion de la fête de l'indépendance à la maison de la Culture Ali-Zaamoun.

**Kamel Cheriti**

9e FESTIVAL NATIONAL DU HAWZI À TLEMCEN

# 15 associations et 21 chanteurs



**LE COUP** d'envoi de la neuvième édition du festival national du hawzi est donné dans la soirée de ce samedi 04 juillet, à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen, en présence d'un nombre important de musiciens, de chanteurs et de responsables de la culture.
La soirée inaugurale de cette nouvelle édition, qui s'étale du samedi 4 au samedi 11 juillet, est admirablement animée par la chanteuse Dalila Mekadder d'Alger et le chanteur Fouad Didi de Tlemcen qui ont, sur la scène du théâtre de plein air de la maison de la culture Abdelkader-Alloula, interprété diverses chansons de hawzi et d'andalou. Le public présent en force à la première journée de ce festival a beaucoup apprécié le plat proposé, ce qui laisse présager que les autres soirées de cette manifestation musicale nationale seront à la hauteur des attentes des mélomanes et connaisseurs. Cette nouvelle édition enregistre la participation de quinze associations de Sidi Bel-Abbes, de Tlemcen, de Mostaganem, de Mascara, de Constantine, de Cherchell, de Blida, d'Oran, de Tiaret et d'Alger, et 21 chanteurs professionnels dont une partie réside à l'étranger, à l'instar des deux artistes qui ont animé la soirée d'ouverture et de noms très connus en Algérie tels que Abdelkader Chaou, Zakia Kara-Terki, Berouigat Nasreddine, Belkhodja Omar et autres chanteurs qui auront à animer, une semaine durant, des soirées à Tlemcen, Nedroma, Souahlia et Marsa Ben M'hidi. Un jury composé de trois membres représentant les écoles de Tlemcen, de Constantine et d'Alger, et présidé par M. Charif Abdelhak, ancien musicien, départagera les associations musicales qui se disputent trois prix du festival. Les trois premiers prix de la précédente édition, qui s'est déroulée au palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen sont revenus respectivement à l'association Nedjm Kortoba de Constantine et les associations tlemceniennes Slam et Gharnata.

**APS**

# Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante

**Il est raisonnable de penser que les toutes premières révélations reçues par le Prophète (QLSSSL) ne furent pas confiées tout de suite à l'écriture, car les circonstances de l'époque ne permettaient guère une telle opération, du fait que lui-même et ses compagnons ont subi de la part des polythéistes de La Mecque, des brimades et des attaques incessantes.**

(10e partie)

Par Cheikh Tahar Badaoui



Ces textes ne furent ni longs ni nombreux, au risque d'être mal appris. Ainsi, le Prophète ne put les oublier, car il les récita souvent ainsi que ses compagnons dans des offices de prière et dans ses conversations prosélytiques. Ses compagnons pourtant persécutés, en firent de même. Cela explique que la prédication fut récitée pendant environ trois années, avant que le calife Omar, que Dieu agrée son âme, ne se soit converti à l'islam.

Certains faits historiques nous rendent compte de ce qui s'est passé à cette époque. Le noble Omar passa pour la quarantième personne à avoir embrasser l'islam. Il s'agit là de l'an VIII avant l'hégire (année V de la mission). Déjà à cette époque primitive, on possédait le texte de différents chapitres du saint Coran, rédigés par écrit. Et ce fut la lecture d'un tel document qui persuada Omar à se convertir et déclarer aussitôt qu'il n'y a lieu de craindre que Dieu et, par conséquent, de prêcher à haute voix le message du Seigneur. Le saint Coran vint pour confirmer cette vision. Dieu a révélé au Prophète : «Expose donc clairement ce qu'on t'a ordonné de faire et détourne-toi des associateurs.» (Sourate dite El-Hijr – Verset 94).

Depuis combien de temps déjà, la pratique de l'écriture existe-t-elle ? On ne saurait le préciser, mais sans aucun doute, au cours des dix-huit dernières années de la vie du Prophète (QSSSL). Le nombre des copies de l'écriture sainte et celui des adeptes augmentèrent davantage. Le Prophète reçut les révélations par fragments. Il est tout à fait naturel que le texte reçu concernait la solution d'un problème d'actualité bien déterminé. En effet, si l'un de ses compagnons mourait, on aurait besoin d'une réglementation concernant l'héritage et non celle afférente, par exemple, à un homicide, à l'usure ou aux boissons alcoolisées, etc. Les révélations continuèrent pendant toute la vie missionnaire de notre vénéré Prophète, comme nous l'avons signalé plus haut : treize années à La Mecque (pays natal du Prophète) et dix à Médine (pays d'accueil et de soutien.). Chaque révélation comportait quelquefois tout un chapitre, court ou long, selon les besoins de la communauté d'alors. Les autres fois un certain nombre de versets seulement.

Ce caractère de la révélation exigeait que le Prophète (QSSSL) répète constamment devant ses compagnons et précise la causalité de la révélation, puis révise continuellement la forme que devrait prendre la collection des révélations reçues.

On apprend de sources authentiques, que chaque année pendant le ramadan, Mohammed (QSSSL) récitait à l'archange Gabriel, la partie du saint Coran, jusqu'alors révélée. D'autre part, il la récitait une deuxième fois devant ses compagnons qui collationnaient leurs copies privées pour les corriger devant lui. Quelque peu avant que notre Prophète (QLSSSL) ne soit rappelé par son Seigneur, l'archange Gabriel lui fit, par deux fois, toute la révélation coranique. Le Prophète comprit alors que c'était la fin de sa mission et qu'il allait bientôt mourir. Ainsi, il avait l'habitude de réviser pendant chaque ramadan, mois de jeûne, les versets et les chapitres du saint Coran, et ce en vue de les mettre en ordre, sur orientation du Seigneur, l'Omniscient, et de leur donner la suite qui convient.

On sait par ailleurs que le saint Prophète avait l'habitude de célébrer chaque nuit, pendant ce mois de jeûne, un office supplémentaire de taille exceptionnelle. Office où il récitait le saint Coran par partie, de telle sorte que le tout soit récité au cours du mois. Il le faisait même publiquement en compagnie de ses adeptes. Cet office appelé «tarawih», continue jusqu'à nos jours d'être célébré avec beaucoup de dévotion.

Lorsque le Prophète (QSSSL) rendit l'âme, il y avait une rébellion en cours. La répression, face à cette dernière, entraîna chez les musulmans, la mort d'un nombre non négligeable de ceux qui étaient réputés pour leur connaissance, par cœur, de la totalité du saint Coran. Le calife Abou Bakr, que Dieu agrée son âme, comprit tout de suite la nécessité impérieuse de codifier le saint Coran. La tâche fut accomplie quelques mois seulement après le décès du Prophète, de la façon suivante :

Pendant les dernières années de sa vie, le Prophète employait Zayd Ibn Thabit en qualité de secrétaire principal, pour lui dicter la révélation coranique. Abu Bakr chargea sciemment cette personnalité historique de préparer une copie du texte coranique tout entier, sous forme de livre, car il fut constitué en fragments sur des fiches séparées çà et là. Il y avait à Médine, un certain nombre de ceux qui apprirent le saint Coran par cœur, et parmi eux Zayd, qui a assisté à la dernière récitation du saint Coran par le Prophète. Le calife lui fit un devoir de trouver deux témoignages écrits pour chaque verset avant de l'inclure dans la copie définitive. A sa demande, les habitants de Médine lui apportèrent les copies des fragments du saint Coran qui furent collationnés sur la récitation personnelle du Prophète (QSSSL).

Il y a lieu de préciser, par ailleurs, que seulement deux versets de la fin de la sourate dite Le Repentir ou El-Tawbah ne se trouvèrent écrits que chez un seul compagnon auquel le Prophète, de son vivant, rendit hommage pour son abnégation, en érigeant son témoignage en un témoignage de deux hommes sages et lucides.

La copie appelée «moushaf» (feuilles réunies) fut conservée chez le calife Abou Bakr. Après lui, elle le fut chez son successeur Omar. Que Dieu agrée les âmes de tous les compagnons du Prophète et celles de ses proches et épouses. Entre temps, l'enseignement du saint Coran fut encouragé partout dans l'empire musulman.

Omar, que Dieu agrée son âme, a éprouvé le besoin d'envoyer dans les différents centres, des copies authentiques du saint Coran, et ce pour éviter toute déviation. Mais son successeur Outhman procéda de la façon suivante : un de ses lieutenants rentra de l'Arménie lointaine et lui annonça qu'il y avait des divergences dans les copies du saint Coran et même des querelles (divergences d'opinions) parmi les différents savants. Le Calife se fit immédiatement apporter la copie conservée par Abou Bakr et la confia à une commission présidée par le fameux Zayd Ibn Thabit, à laquelle il demanda d'établir sept exemplaires et autorisa la révision de l'orthographe employée précédemment.

Ensuite, l'honorable calife fit publiquement la lecture de cette nouvelle édition devant les savants spécialisés dans le Coran, de la capitale, parmi les adeptes avertis du Prophète, puis envoya ces exemplaires dans les diverses contrées de son vaste empire, ordonnant de se baser désormais uniquement sur cette édition authentique. Il enjoignit même de brûler les copies du saint Coran allant à l'encontre du texte officiellement établi.

Il est concevable que les grandes conquêtes militaires des premiers musulmans aient amené certaines personnes hypocrites à affirmer ostensiblement leur adhésion à l'islam alors qu'en réalité, elles cherchaient clandestinement à porter préjudice à cette religion de sciences, de paix et de tolérance. Ils ont pu contrefaire des versets erronés du saint Coran entachés d'interpolations contradictoires, les unes par rapport aux autres. L'ordre du calife Othman de détruire les fausses copies leur a fait verser des larmes de crocodile et démasqua ainsi les hypocrites.

Il est rapporté que quelquefois, le Prophète (QSSSL) recevait des révélations et modifiait ou remplaçait une ancienne déjà communiquée à la communauté. Des compagnons de Mohammed (QLSSSL) ont pu prendre la première version sans connaître la prescription modifiante, soit parce qu'ils sont morts avant que n'intervienne la nouvelle disposition, soit qu'ils étaient vivants, mais éloignés de Médine. Ceux-là ont laissé à la postérité des documents authentiques, mais qui n'était plus à jour.

Certains adeptes avaient, de plus, l'habitude et éprouvaient le besoin de demander au Prophète (QSSSL), l'explication de certains termes employés dans le texte sacré. Ils les notaient au fur et à mesure sur leurs copies du saint Coran pour ne pas les oublier. Les copies établies, par la suite, d'après ces textes annotés pouvaient quelquefois induire en erreur le moins averti, du fait de l'amalgame du texte coranique et des gloses y afférents.

**C. T. B.**

**A suivre**

# Un cœur sans haine

(1re partie)

Rien n'est plus reposant pour l'individu, plus dissipant pour ses soucis et plus agréable que d'avoir un cœur saint et exempt des affres du ressentiment et du bouillonnement des haines et des inimitiés : lorsqu'il voit qu'un homme reçoit un bienfait, il l'accepte et ressent la faveur divine et l'indigence des serviteurs, puis il se remémore cette Parole sublime de l'Envoyé de Dieu : «Ô mon Dieu ! Le bienfait qui m'est accordé en ce jour ou à l'une de tes créatures provient uniquement de Toi, l'Unique qui n'a pas d'associé. Aussi, à Toi la louange et le remerciement.»

**(Rapporté par Abou Daoud)**

Lorsqu'il voit un être humain qui souffre d'un mal, il compatit et demande à Dieu de soulager sa souffrance; il se rappelle cette imploration de l'Envoyé de Dieu adressée à son Seigneur : «Si tu pardonnes ô mon Dieu, pardonne généreusement à chacun de tes serviteurs ce qu'il a commis.»

Ainsi, le fidèle musulman peut vivre avec un fond intérieur limpide, satisfait de Dieu et de la vie, l'âme apaisée et à l'abri des attaques de la haine aveugle. Car la corruption du cœur par les ressentiments est un mal difficile à juguler.

La foi se retire rapidement du cœur atteint, tel un liquide coulant d'un récipient percé.

En effet, le cœur noirci pervertit les bonnes actions et assombrit leur fraîcheur et leur éclat. Quant au cœur rayonnant, Dieu le bénit, même quand ses œuvres sont peu nombreuses, et lui accorde beaucoup de bien.

**Abdallah Ibn Amr rapporte ceci :** «On a dit : Ô Envoyé de Dieu ! Quel est le meilleur des hommes ? Il a répondu : Tout homme au cœur makhmoum, à la langue véridique. On lui a dit : L'homme à la langue véridique, d'accord nous le connaissons, mais que signifie au cœur makhmoum ? Il a dit : C'est le cœur pur et pieux où il n'y a ni péché, ni injustice, ni ressentiment, ni jalousie.»

**(Rapporté par Ibn Majah)**

De ce fait, c'est la communauté islamique authentique qui est réellement fondée sur les liens de l'amour partagé, de l'affection répandue, de l'entraide mutuelle, de la courtoisie fine où il n'y a aucune place pour l'individualisme dominateur et ravageur.

C'est celle que nous décrit Allah dans le Coran : «A ceux qui sont venus après eux en disant : Notre Seigneur ! Pardonne-nous ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi. Ne mets pas dans nos cœurs de rancune




envers les croyants. Notre Seigneur ! Tu es, en vérité, Bon et Miséricordieux.»

**(Sourate 59, verset 10)**

La querelle, en se développant, en s'enracinant et en multipliant les ramifications de ses épines, détruit la fraîcheur de la foi, tue la bonté et l'amour de la paix qu'elle inspire. Souvent, la querelle s'empare des esprits de son auteur et le pousse à commettre des écarts avilissants pour la grandeur d'âme et des péchés graves qui font encourir la malédiction.

Souvent l'œil courroucé pointe une zone sombre. Aveugle aux vertus, amplifiant les vices, l'âme cède, sous l'emprise de la haine et du ressentiment, au voyeurisme et à la confection des mensonges.

Ce sont autant d'attitudes abhorrées par l'islam qui met en garde contre ces abominations et fait de leur éradication les meilleures œuvres pour se rapprocher de Dieu.

En effet, **L'Envoyé de Dieu a dit :** «Voulez-vous que je vous indique ce qui est meilleur que le jeûne, la prière et l'aumône ? Les gens présents lui dirent : Certes, oui ! Il a dit : C'est d'endiguer l'inimitié et l'animosité, car laisser se propager l'inimitié constitue la haliqa [celle qui rase], je ne dis pas celle qui rase seulement les cheveux, mais celle qui rase la foi.»

**(Rapporté par El-Tirmidhi)**

Pour détourner les serviteurs de leur Seigneur, le démon s'emploie avec ruse à allumer les feux de l'animosité dans les cœurs. Une fois ce feu allumé, le démon se réjouit du spectacle de ces flammes qui brûlent le présent et l'avenir des hommes et qui engloutissent leurs liens et leurs vertus.

**L'Envoyé de Dieu a dit :** «Satan a perdu définitivement l'espoir d'être adoré par les orants dans la presqu'île arabique, mais il ne désespère pas de semer la discorde entre eux.»

**(Rapporté par Mouslim)**

C'est pourquoi l'islam a prescrit un certain nombre de principes qui protègent les musulmans des affres de la division et de la discorde et qui amarrent leurs coeurs aux attaches de la fidélité et de l'affection.

Il a ainsi interdit de rompre avec les gens ainsi que de tourner le dos les uns aux autres de quelque façon que ce soit.

Le Prophète (QSSSL) a dit : «Ne rompez pas vos liens, ne tournez pas le dos les uns aux autres, ne vous haïssez pas mutuellement, ne soyez pas jaloux les uns des autres ; soyez des serviteurs de Dieu et des frères.

Il n'est pas permis à un musulman de rompre avec son frère plus de trois jours.»

**(Rapporté par El-Boukhari)**

Comme si la rupture n'est qu'un petit orage vite dispersé par le souffle de la réconciliation qui rend à l'horizon sa clarté de toujours.

L'Envoyé de Dieu a dit également : «Celui qui doit une injustice envers son frère, portant sur un bien de ce monde ou sur toute autre chose, est tenu de la réparer aujourd'hui, avant qu'il n'y ait ni dinar ni dirham [dans la vie future]. Car on prendra de ses bonnes actions, s'il y a suffisamment de quoi réparer son injustice. S'il n' y en a pas, il assumera une partie des péchés de sa victime.»

**(Rapporté par El-Boukhari)**

Tel est le conseil de l'islam pour celui qui doit un droit. Quant à celui qui a un droit à réclamer, il lui recommande la bonté et le pardon et l'invite à effacer les fautes d'hier en acceptant les excuses de son frère.

Car refuser des excuses présentées est une grande faute. En effet, il est dit dans le hadith : «Celui qui n'accepte pas les excuses présentées par son frère aura à sa charge un péché semblable à celui du percepteur d'une dîme illégale.»

**(Rapporté par Ibn Majah)**

(A suivre)

HADITH QOUDOUSSI



D'APRÈS ABOU HOURAYRA (qu'Allah l'agrée), le Prophète a dit :

Allah dit : «Quiconque montre de l'inimitié à l'égard de l'un de Mes dévoués serviteurs, Je lui déclare la guerre. Mon serviteur ne s'approche de Moi que par ce que J'aime le plus, par les devoirs religieux que je lui ai enjoints, et Mon serviteur ne cesse de se rapprocher par des œuvres surérogatoires jusqu'à ce que je l'aime. Quand je l'aime, Je suis l'oreille par laquelle il entend, l'œil par lequel il voit, la main par laquelle il frappe et le pied avec lequel il marche. Qu'il Me demande [quelque chose], et Je lui donnerai sûrement, et qu'il Me demande refuge, Je le lui accorderai sûrement. Aucune chose ne Me fait hésiter plus que [de prendre] l'âme de Mon fidèle serviteur : il déteste la mort et Je déteste le blesser.»

**(Rapporté par El-Boukhari)**

Rappel



اللهُمَّ فَأَيُّمَا مُؤْمِنٍ سَبَبْتُهُ فَاجْعَلْ ذَلِكَ لَهُ قُرْبَةً إِلَيْكَ يَوْمَ الْقِيَامَةِ

En faveur de ceux que l'on a insultés

«Ô SEIGNEUR ! A chaque croyant que j'ai insulté, fais que cette insulte soit pour lui un moyen d'être proche de Toi le jour de la résurrection.»

# Abou Yazid Al-Bastami et le prêtre

Nous sommes maintenant dans la ville de Bassora. Le connaisseur de Dieu Abou Yazid Al-Bastami, était en train de dormir la nuit lorsqu'il entendit dans son sommeil, après la prière de l'aube, quelqu'un l'appeler en ces termes : «Abou Yazid, cette nuit est une nuit de fête chez les chrétiens. Fais tes ablutions et va les rejoindre dans leur monastère. Tu seras assurément émerveillé par la sagesse d'Allah.» Il fit donc ses ablutions et entra dans le monastère chrétien de Bassora.

Alors que le prêtre se levait pour prononcer son prêche devant les paroissiens, il dit : «Je ne puis parler en présence d'un mahométan entré dans notre monastère.»

- «Notre père, comment pouvez-vous être certain qu'il est mahométan», demanda l'assemblée.
- «Les disciples de Mohamed portent sur le visage la trace laissée par les prosternations.»

Lorsqu'il fit signe à Abou Yazid de sortir, ce dernier répondit : «Par Allah, je ne m'en irai pas tant qu'Allah n'aura pas jugé entre vous et moi et Il est le plus juste des juges.»

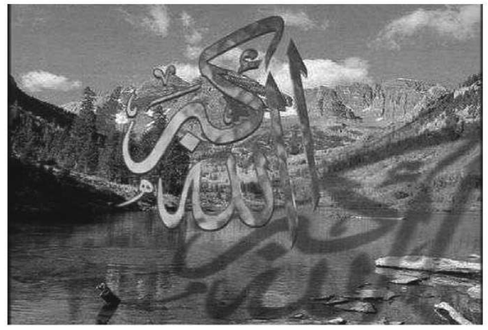
- «Dans ce cas, nous te poserons des questions. Si tu réponds avec justesse à toutes nos questions, nous croirons en ton Prophète. Mais si tu te trompes sur une seule question, tu ne sortiras d'ici que sur nos épaules, le corps sans vie !», affirma le prêtre.
- «Pose toutes les questions que tu souhaites», dit Abou Yazid.

**Le prêtre demanda donc :**

- Qu'est-ce qui est unique n'ayant point de second ?
- Que sont les deux n'ayant point de troisième ?
- Que sont les trois n'ayant point de quatrième ?
- Les quatre n'ayant point de cinquième ?
- Les cinq n'ayant point de sixième ?
- Les six n'ayant point de septième ?
- Les sept n'ayant point de huitième ?
- Les huit n'ayant point de neuvième ?
- Les neuf n'ayant point de dixième ?
- Que sont les dix qui peuvent se démultiplier ?
- Qui sont les onze frères ?
- Quel est le miracle qui est composé de douze éléments ?
- Quelle est la famille composée de treize membres ?
- Quelles sont les quatorze choses qui ont parlé à Dieu ?
- Quelle est la chose qui a exhalé un souffle sans pour autant posséder une âme ?
- Quel est le tombeau qui transporta son hôte ?
- Quelle est la chose que Dieu a créée et dont Il a valorisé l'importance ?
- Quelle est la chose que Dieu a créée et dont Il a méprisé l'importance ?
- Quelles sont les choses que Dieu a créées sans père ni mère ?
- Qui sont ceux qui ont menti et sont entrés au Paradis ?
- Qui sont ceux qui ont dit vrai et sont entrés en Enfer ?
- Que signifie : «Par les vents ''éparpilleurs'' ! Par les porteurs de fardeaux ! Par les glisseurs agiles ! Par les distributeurs selon un commandement !»
- Quel est l'arbre possédant douze branches, sur chaque branche se trouvant trente feuilles et chaque feuille portant en elle cinq fruits : trois à l'ombre et deux au soleil ?

**Réponds Abou Yazid !**

Abou Yazid se leva tandis qu'Allah fit descendre Sa quiétude dans son être tout entier. Il dit alors :



- Concernant l'unique n'ayant pas de second, il s'agit de : «Dis : Allah est Un»
- Quant aux deux n'ayant point de troisième, il s'agit du jour et de la nuit : «Nous avons fait de la nuit et du jour deux signes.»
- Les trois n'ayant point de quatrième sont les trois épreuves qu'a fait subir El-Khidr à Moussa : «Et après qu'ils furent montés sur un bateau, l'homme (El-Khidr) y fit une brèche.»

«Quand ils eurent rencontré un enfant, l'homme le tua.» «Quand ils furent arrivés à un village habité, ils demandèrent à manger à ses habitants.» «Ceci marque la séparation entre toi et moi, dit l'homme.»

- Les quatre n'ayant point de cinquième sont la Thora, le Psautier, l'Evangile et le Coran.
- Les cinq n'ayant point de sixième sont les cinq prières quotidiennes prescrites par Allah.
- Les six n'ayant point de septième correspondent aux six jours de la Création : «En effet, Nous avons créé les cieux et la terre et ce qui existe entre eux en six jours.»

A cet instant, le prêtre demanda : «Pourquoi est-il précisé à la fin du verset «sans éprouver la moindre lassitude.»

Abou Yazid répondit : «Parce que les juifs et les chrétiens ont affirmé qu'Allah a éprouvé de la fatigue après avoir créé l'Univers. C'est donc pour réfuter cette thèse qu'Allah a inséré cette précision dans le verset».

- Concernant les sept n'ayant point de huitième, il s'agit des sept cieux : «Celui Qui a créé sept cieux superposés.»
- Quant aux huit n'ayant point de neuvième, il s'agit des huit anges porteurs du Trône d'Allah : «Tandis que huit, ce jour-là, porteront au-dessus d'eux le Trône de ton Seigneur.»
- Les neuf n'ayant point de dixième correspondent aux neufs miracles du Prophète Moussa (paix et bénédiction sur lui).

Le prêtre demanda alors de les énumérer.

Abou Yazid dit : «La main, le bâton, la traversée de la mer, la disette, le déluge, les criquets, les poux, les grenouilles et le sang.»

- Au sujet des dix susceptibles de se démultiplier, il s'agit des bonnes actions : «Quiconque viendra avec une bonne action en aura dix fois autant», «Allah multiplie la récompense à qui Il veut».
- A la question qui sont les onze frères : «J'ai vu en songe onze astres.» Les onze frères de Youssef.
- Le miracle qui est composé de douze éléments : «Et quand Moussa demanda de l'eau pour désaltérer son peuple, c'est alors que Nous dîmes : «Frappe le rocher avec ton bâton». Et tout d'un coup, douze sources en jaillirent.»
- La famille composée de treize membres est : «Et aussi le soleil et la lune ; je les ai vus prosternés devant moi.» Aux onze frères de Youssef s'ajoutent le soleil et la lune correspondant au père et à la mère. Voilà bien treize membres.
- Les quatorze choses ayant parlé à Allah sont les sept cieux et les sept terres : «Venez tous deux bon gré, mal gré». Tous deux dirent : «Nous venons obéissants». Il décréta d'en faire sept cieux en deux jours.»
- Quant au tombeau ayant transporté son hôte, il s'agit de la baleine qui a avalé Younès : «La baleine l'avala alors qu'il était blâmable.»
- La chose ayant exhalé un souffle sans pour autant posséder une âme est l'aube : «Et par l'aube quand elle exhale son souffle !»
- La chose qu'Allah a créée et dont Il a valorisé l'importance est la ruse féminine : «Votre ruse est vraiment énorme !»
- La chose qu'Allah a créée et a dépréciée est le cri des ânes : «Car la plus détestable des voix, c'est bien la voix des ânes.»
- Allah a créé sans père ni mère : Adam - paix sur lui -, les anges, le bélier d'Ismaël et la chamelle de Salih.
- Ceux qui ont menti et sont entrés au Paradis sont les frères de Youssef : «Et ils vinrent à leur père, le soir, en pleurant. Ils dirent : ?notre père, nous sommes allés faire une course, et nous avons laissé Joseph auprès de nos effets, et le loup l'a dévoré». Mais malgré cela, Joseph leur dit : «Qu'Allah vous pardonne. C'est Lui le plus Miséricordieux des miséricordieux.»
- Quant à ceux qui ont dit vrai et sont entrés en Enfer : «Et les juifs disent : «Les chrétiens ne tiennent sur rien» ; et les chrétiens disent : «Les juifs ne tiennent sur rien»».
- Les «éparpilleurs» sont les vents, «les porteurs de fardeaux» sont les nuages porteurs de pluie, «les glisseurs agiles» sont les vaisseaux qui voguent sur les mers, «les distributeurs selon un commandement» sont les anges qui nous distribuent nos subsistances, et consignent nos bonnes et nos mauvaises actions, selon un commandement divin.
- Enfin, quant à l'arbre, il s'agit de l'année qui s'écoule. Cet arbre compte douze branches correspondant aux douze mois de l'année. Chaque branche porte en elle trente feuilles, c'est-à-dire trente jours. Et chaque feuille contient cinq fruits qui correspondent aux cinq prières quotidiennes. Trois sont à l'ombre : les prières du coucher du soleil, de la nuit et de l'aube. Et deux sont au soleil : la prière de midi et celle de l'après-midi (âsr).

Abou Yazid dit alors au prêtre : «Je vais te poser à mon tour une question et uniquement une»

- «Je t'écoute», fit le prêtre.
- «Quelle est la clef du Paradis ?» demanda Abou Yazid.

Le prêtre resta silencieux. Les paroissiens l'interpellèrent alors en disant :

- «Vous lui avez soumis de très nombreuses questions et il vous a répondu parfaitement. Maintenant qu'il vous interroge à votre tour sur une seule question, vous vous défilez ?»
- «Par Dieu, je connais parfaitement la réponse à sa question, c'est plutôt que je crains votre réaction», affirma le prêtre.
- «Répondez et ne craignez rien», rétorqua l'assemblée.

Le prêtre se leva et déclara :

- La clef du Paradis est : «La ilaha illa Allah Muhammadun rassoul Allah, il n'y a de dieu que Dieu et Mohammed est le Messager de Dieu.» C'est alors que les paroissiens répétèrent en chœur : « La ilaha illa Allah Muhammadun rassoul Allah.» Et ils firent changer leur église en mosquée où il ne fut plus adoré qu'Allah, l'Unique sans associé.

A MÉditer

# L'enfant et les clous

Il était une fois un garçon qui avait un mauvais caractère. Son père lui donna un sachet de clous et lui dit d'en planter un dans la barrière du jardin chaque fois qu'il perdrait patience et se disputerait avec quelqu'un. Le premier jour, il en planta 37 dans la barrière. Les semaines suivantes, il apprit à se contrôler et le nombre de clous plantés dans la barrière diminua jour après jour. Il avait découvert qu'il était plus facile de se contrôler que de planter des clous... Finalement arriva le jour où le garçon ne planta pas le moindre clou dans la barrière. Alors il alla voir son père et lui dit que pour ce jour, il n'avait pas planté de clou.

Son père lui dit alors d'enlever un clou dans la barrière pour chaque jour où il n'aurait pas perdu patience. Les jours passèrent et, finalement, le garçon alla dire à son père qu'il avait enlevé tous les clous de la barrière. Le père conduisit son fils devant la barrière et lui dit : «Mon fils, tu t'es bien comporté, mais regarde tous les trous qu'il y a dans la barrière. Elle ne sera plus jamais comme avant. Quand tu te disputes avec quelqu'un et que tu lui dis quelque chose de méchant, tu lui laisses une blessure comme celle-là. Tu peux planter un couteau dans un homme et par la suite lui retirer, mais il restera toujours une blessure...» Peu importe combien de fois tu t'excuseras, la blessure restera. Une blessure verbale fait aussi mal qu'une blessure physique.



Hadith

SELON ABOU HOURAYRA, le **Messager de Dieu a dit :** «Hâtez-vous de faire des bonnes œuvres car il va y avoir des périodes de troubles et de tentations telles des parties d'une nuit sombre. L'homme s'y trouvera croyant le matin et mécréant le soir, ou croyant le soir et mécréant le matin. Il vendra sa religion pour les biens éphémères de ce bas monde.» (Rapporté par Mouslim)

# Allah le Miséricordieux

Au jour de la résurrection, on amènera un homme devant son Créateur. Dieu lui dira : «Qu'as-tu fait pour moi durant ton vivant ?»

**Il répondra :** «Allah je n'ai rien fait pour toi !» Alors Dieu dira aux anges : «Emmenez cet homme en enfer». Les anges l'emmèneront et, juste au moment de le précipiter en Enfer, l'homme se retournera et regardera son Seigneur d'un visage très triste.

Et Dieu le Très Haut dira : «Ramenez-le», en s'adressant aux anges. Ensuite, Il dira à l'homme : «Homme, pourquoi Me regardes-tu ainsi ? N'es-tu pas satisfait de Mon décret ? Alors que tu n'as rien fait pour moi durant ta vie terrestre ?»

**Alors l'homme répondra à son Créateur :** «Seigneur, certes j'ai été rebelle et absorbé par la vie terrestre, mais j'espérais toujours Ta miséricorde. Le jour où l'ange de la mort a pris mon âme, ma seule pensée était pour Toi, je m'accrochais ainsi à Ta miséricorde. Aujourd'hui, tu m'as jugé, et mon seul espoir c'est Toi, Toi le Miséricordieux. Maintenant que Tu m'as envoyé en Enfer, ô Allah, jamais je désespérerai de Ta miséricorde. C'est pourquoi je viens de me retourner en te regardant.»

Dieu le Majestueux, le très Miséricordieux, dira à l'assemblé présente : «Aujourd'hui, cet homme a mis tout son espoir en moi, pensez-vous que Moi, Allah le Miséricordieux des Miséricordieux, je vais l'abandonner ?»

**Et Dieu dira à l'homme :** «Tu as placé ton espérance en un Dieu généreux, et tu as adressé tes vœux à un Dieu miséricordieux. Va, Je te pardonne !»

# Le mérite du tawhid




***Plus le serviteur redouble d'efforts dans la réalisation du Tawhîd, plus il est susceptible d'entrer au paradis quels que soient ses actes.***

Allah dit : **« Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelqu'iniquité (association), ceux-là ont la sécurité ; et ce sont eux les bien-guidés »** [Sourate 6 - Les Bestiaux - verset 82 ] Dans ce verset, l'iniquité désigne le polythéisme, conformément au hadith d'Ibn Mas'ûd que l'on trouve dans les deux recueils de hadiths authentiques (Al-Bukhârî et Muslim ), où le Prophète dit au sujet de ce verset - qui parut difficile à appliquer aux yeux des Compagnons au point où ils s'exclamèrent : « Ô Prophète d'Allah ! Qui de nous n'a jamais commis d'injustice envers lui-même ? » - : « Il ne s'agit pas de ce à quoi vous pensez. L'injustice ici désigne le polythéisme. N'avez-vous pas entendu la parole du serviteur pieux [Luqmân] :

**Et lorsque Luqman dit à son fils tout en l'exhortant : O mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association [à Allah] est vraiment une injustice énorme »** [ Sourate 31 - Luqmân, verset 13 ] .

Le sens du verset correspond donc au sujet du chapitre : ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque polythéisme, ceux-là ont la sécurité, c'est-à-dire qu'ils ne connaissent pas la peur, le supplice et le malheur, et ce sont eux les biens guidés. Ainsi, la récompense de celui qui croit sans troubler la pureté de sa foi par quelqu'iniquité - c'est-à-dire sans entacher son Tawhîd par du polythéisme - est la sécurité complète et la guidée totale.

Par conséquent, chaque fois que le Tawhîd diminue du fait que le serviteur commet certaines formes d'injustice correspondant au polythéisme, la sécurité et la guidée disparaissent proportionnellement.

Abû Dâdah ibn As-Sâmit a dit : «Le Prophète a dit : « *Quiconque atteste qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah, Unique et sans associé, que Muhammad est Son serviteur et messager, que 'Îsâ (Jésus) est le serviteur d'Allah, Son messager, Sa Parole qu'Il envoya à Maryam (Marie), et une âme venant de Lui, que le paradis est vérité et que l'enfer est vérité, entrera au paradis quels que soient ses actes.*» [ rapporté par Al-Bukhârî, Muslim et Ahmad ]

L'expression : « Quels que soient ses actes » signifie : « Même si cette personne manquait d'observance dans ses actes, même si elle a commis des péchés et des actes de désobéissance ».

C'est l'un des mérites du Tawhîd dont bénéficient ses adeptes. Al-Bukhârî et Muslim rapportent également un hadith de 'Itbân : « *Allah a interdit au feu [de l'enfer] de toucher toute personne attestant qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah, recherchant par là le Visage d'Allah* ».

Ainsi, lorsqu'une personne recherche la face d'Allah en prononçant cette parole - qui est la formule du Tawhîd - tout en en remplissant ses conditions et en respectant ses implications, Allah la traite avec miséricorde, et lui donne ce qu'Il lui avait promis, à savoir qu'Il la préserve contre le feu de l'enfer. Et ceci est une immense faveur.

Quant à la personne qui se présente devant Allah avec le Tawhîd, en ayant délaissé son contraire, à savoir le polythéisme, mais en ayant toutefois commis quelques péchés et transgressions, et qui est morte sans s'être repentie, son sort dépendra de la volonté d'Allah : s'Il veut, Il la châtie, puis la sortira du feu de l'enfer, après qu'elle y a passé un certain temps. Et si Allah le veut, Il lui pardonne et interdit au feu de l'enfer de la toucher initialement et de façon absolue.

Abû Sa'id Al-Khudrî rapporte du Prophète qu'il a dit : « Mûssâ (Moïse) a dit : « Seigneur ! Enseigne-moi une chose au moyen de laquelle je me souviendrai de Toi et T'invoquerai. » Allah dit : « Dis - ô Mussâ - : « Il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah ». Mûssâ s'écria : « Seigneur ! Tous Tes serviteurs disent cela ! » Allah dit alors : « Ô Mûssâ, si les sept cieux, leurs occupants, et les septs terres étaient posés sur un des plateaux d'une balance, et que la parole « Il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah » était posée sur l'autre plateau, la balance pencherait [du côté où est posée cette parole] » [ rapporté par Ibn Hibbân et Al-Hâkim ] Ce hadith est un argument en faveur du fait que si l'on se représente un serviteur dont les péchés auraient atteint le poids des sept cieux et de ses occupants parmi les serviteurs et les anges, en plus du poids de la terre, alors la parole : « Il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah » aurait été plus lourde encore.Cependant, cette grande faveur attachée à la formule du Tawhîd ne sera accordée qu'à celui dont le cœur est fortement attaché à cette parole, celui qui est sincère et véridique, qui n'éprouve aucun doute quant à son sens, qui y croit et l'aime. L'effet de cette parole et sa lumière augmentent alors intensément dans son cœur et brûlent en contrepartie les péchés.

# MIRACLES SCIENTIFIQUES DU CORAN

## LA NAISSANCE DE L'HOMME ( suite)



***JUSQU'À*** une date assez récente, on pensait que le sexe d'un bébé était déterminé à la fois par les gènes du mâle et ceux de la femelle. Les disciplines qui se sont développées au 20ème siècle, telles que la génétique et la microbiologie ont prouvé que la femelle n'avait aucun rôle dans le processus.

Deux parmi les 46 chromosomes qui déterminent la structure d'un être humain sont appelés "chromosomes sexuels". Ces chromosomes sont schématisés par les lettres "XY" chez le mâle et par les lettres "XX" chez les femelles, tout simplement parce que leurs formes ressemblent à ces lettres. Le chromosome Y est celui qui ne porte que des gènes masculins.

La formation d'un bébé commence par l'union de deux chromosomes: l'un appartenant au père et l'autre à la mère. Puisqu'une femelle ne détient que des chromosomes X, ses cellules reproductrices (ovules) ne contiendront que ceux-ci. Les mâles, quant à eux détiennent des chromosomes X et Y; la moitié de leurs cellules reproductrices (spermatozoïdes) sera X et l'autre moitié sera Y. Ainsi, si un ovule s'unit avec un sperme contenant un chromosome X, la progéniture sera femelle; si elle s'unit avec un sperme contenant un chromosome Y, la progéniture sera mâle.

En d'autres termes, le sexe d'un bébé est déterminé par le chromosome masculin (X ou Y) qui s'unira avec le chromosome de la femelle.

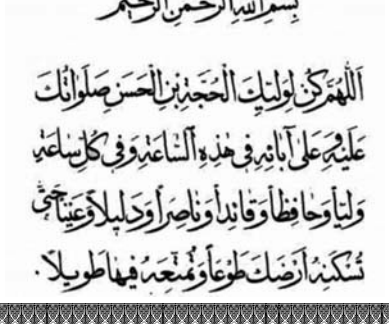
Rien de cela n'était connu jusqu'à la découverte de la génétique au 20e siècle. En effet, dans de nombreuses cultures, on croyait que le sexe d'un bébé était déterminé par l'état (santé, etc.) du corps de la mère. C'est pour cette raison que les femmes étaient blâmées lorsqu'elles donnaient naissance à des filles. (Cette croyance primitive est d'ailleurs toujours en vigueur.)

Treize siècles avant que les gènes n'aient été découverts, le Coran nous a donné l'information qui contredisait cette pensée. Dans un des versets, nous pouvons lire que le fait d'être mâle ou femelle dépend d'une seule goutte de semence: ceci signifie que l'origine du sexe ne dépend pas de la femme mais de l'homme...

**« C'est Lui qui crée les deux éléments de couple, le mâle et la femelle, d'une goutte de sperme quand elle est éjaculée. »** (Sourate 53, L'étoile, v. 45-46)

# LES 40 NAWAWIYA

## Hadith 12 : Se consacrer aux choses utiles




*Abû Hourayra* (que Dieu l'agrée) a dit : L'Envoyé d'Allah (paix et bénédiction sur lui) a dit :

«***Comme signe de la bonne soumission [ Islam ] de l'homme, son abandon de ce qui ne le concerne pas*** ».

{ Hadîth beau [hasan], rapporté par at-Tirmidhi (n°2317), Ibn Maja (n°3976), Malik dans « al-muwatta' » (2/903), Ahmad (1/201)

**Commentaire**

Ce hadîth est une base dans la noblesse du caractère et l'éducation saine. Quand en effet l'homme renonce à ce qui ne le concerne pas et à ce qu'il ne l'intéresse pas, cela prouve sa bonne soumission (islam). C'est aussi une source de tranquillité de son esprit.

**Leçons tirées de ce hadith**

- L'islam ( soumission ) est variable selon les gens. Il est bon chez certains, moins bon chez d'autres.
- Il vaut mieux pour l'homme d'abandonner ce qui ne le concerne pas, aussi bien dans les affaires de sa religion que dans les affaires de sa vie. Ainsi, il évitera de perdre son temps et sa foi restera saine, ses négligences ne s'aggraveront pas. Si, par contre, il se mêle des affaires des gens, cela lui attirera des ennuis.
- A l'homme de ne pas négliger ce qui le concerne et ce qui l'intéresse, qu'il s'agisse des affaires de sa religion ou des affaires de sa vie. Il doit s'en occuper, les entretenir et choisir pour cela le moyen le plus simple tant qu'il est légal.

# Hrira au vermicelle



**Ingrédients**

• 250 ml de pois chiches
• 250 ml de lentilles
• 500 g d'agneau haché
• 5 tiges de céleri hachées
• 2 oignons hachés
• 1 l de purée de tomate ou de tomates en dés
• 250 ml de pâte de tomate
• 3 gousses d'ail hachées
• 15 ml de gingembre en poudre
• 2 l d'eau
• 500 ml de jus de tomate
• 1 cube de bouillon d'agneau ou de bœuf
• 2 g de safran
• 125 ml de persil haché
• 125 ml de vermicelles
• 125 ml de coriandre hachée
• 4 citrons
• 20 dattes
• 60 ml d'huile d'olive
• sel, poivre au goût

**Préparation**

**1** La veille, faites tremper les pois chiches et les lentilles. Dans une grande casserole, versez l'huile d'olive et faites-y revenir l'agneau haché avec le céleri et l'oignon pendant 7 ou 8 minutes.
**2** Ajoutez les tomates en dés et la pâte de tomate, puis l'ail et le gingembre ainsi que les pois chiches et les lentilles. Versez l'eau et assaisonnez. Laissez cuire pendant 45 min.
**3** Versez alors le jus de tomate et ajoutez le cube de bouillon, le safran et le persil. Faites cuire pendant 20 min, puis ajoutez les vermicelles et la coriandre. Faites cuire de nouveau jusqu'à ce que les pâtes soient prêtes et assaisonnez de nouveau. Servez et arrosez de citron. Consommez avec les dattes.

# Pain au beurre et aux graines de nigelle



**Ingrédients**

- 300 gr de semoule moyenne
- 300 gr de semoule fine
- 1 cuillère à soupe de graines de nigelle
- 1 bonne cuillère à café de sel
- 1 cuillère à soupe de levure boulangère instantanée
- 4 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger
- 100 gr de beurre
- 1 œuf
- 1 cuillère à café sucre
- L'eau tiède

**Les étapes**

- Mélangez les deux semoules, le sel, le sucre, la levure et les graines de nigelle.
- Ajoutez l'eau de fleur d'oranger et mouillez avec l'eau pour obtenir une pâte molle.
- Pétrir une dizaines de minutes, couvrir et laisser reposer 30 minutes.
- Rajoutez le beurre et l'œuf par petite quantité et pétrissez au fur et à mesure.
- Divisez la pâte en 3 boulettes de la même taille.
- Transférez chaque boule dans un plat allant au four huilé et fariné et laisser reposer 5 minutes.
- Abaissez chaque boule avec la paume de votre main pour former un disque de 2 cm d'épaisseur.
- Laissez reposez 25 minutes Badigeonnez avec du lait ou d'un jaune d'œuf (du lait pour moi).
- Faire cuire au four préchauffé à 200 degrés pendant 20 à 25 minutes.

# Salade variee



**Ingrédients**

- 2 poivrons grillés
Laitue
- 2 tomates
- Une poignée d'olives noire et verte coupées en deux
- Fromage gruyère coupé en petits cubes
- Des cornichons
- 6 gousses d'ail grillées et coupées de rondelles
- Sel
- Poivre
- Jus de citron
- Huile d'olive
- Poivre noir grossièrement moulu

**Les étapes**

- Coupez vos poivrons et vos tomates en 4, ensuite en lanières.
- Coupez la laitue en lanières.
- Dans un grand saladier, mélangez la laitue, les poivrons, les tomates, les olives et l'ail.
- Préparez la sauce vinaigrette, en fouettant l'huile d'olive, le jus de citron, sel, poivre.
- Versez sur les légumes et très bien mélanger.
- Mettre dans un plat à servir.
- Décorez avec les cornichons, le fromage et saupoudrer avec le poivre noir grossièrement moulu.

# EL MAADNOUSSIA



**Ingrédients:**

- 250 gr de viande hachée
- 5 à 6 œufs
- 1 gros bouquet de persil
- 1 oignon
- Sel, poivre, cannelle
- 1/2 cuillère de beurre

**NB:** dans la recette originale il n y a pas de champignon c'est en plus.

**Préparation:**

Dans une poêle, faire revenir la viande et l'oignon haché avec le beurre, le sel, le poivre et la cannelle sur feu moyen, ensuite laissé mijoter 10 minutes.
Verser dessus les œufs battus en omelette avec le persil haché (lavé et égoutter) et une pincé de sel.
Mélanger le tout et verser dans un plat beurré allant au four.
Faire gratiner pendant 15 mn à 150 °c.
Ensuite retiré le plat et saupoudrer toute la surface de chapelure et de quelques noisettes de beurre puis laisser cuire pendant 10 à 15 mn.
Couper en morceaux et servir chaud arrosé d'un filet de citron.

# Feuilletés au thon



**Ingrédients**

- 500 gr de pâte feuilletée
- 1 boite de thon bien égoutté
- 1 petit oignon
- 2 gousses d'ail
- 6 cuillères à soupe de persil ciselé
- 1 œuf dur
- 3 cuillères à soupe d'olives verts ou bien noire coupé en rondelles
- 16 olives entières pour d'écorer
- Poivre
- Sel si c'est nécessaire
- 200 gr de fromage râpé
- 1 jaune d'œuf mélangé avec une cuillère à soupe de lait

**Les étapes**

- Dans une casserole, faites chauffer l'huile.
- Rajouter l'oignon finement coupé, et faire revenir quelques minutes jusqu'à ce qu'il soit translucide.
- A ce moment, rajouter le thon, le poivre et laisser cuire sur feu doux pendant 1 minute.
- Retirer du feu et laisser refroidir.
- Incorporer les olives, le persil, l'œuf dur râpé et la moitié du fromage râpé c'est à dire 100 gr.
- Étaler votre pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie a une épaisseur de 2 mn.
- Tracer un carrée avec une roulette, ensuite tracer 16 petits carres.
- Mettre au centre de chaque carre un peu de farce.
- Couvrir votre farce avec la pâte de façon à obtenir un cornet voici l'explication en photo.
- Piquez vos cornets avec une olive.
- Badigeonnez la surface avec le mélange jaune d'œuf et lait.
- Faire cuire au four préchauffé à 180 degrés jusqu'à la surface soit dorée. Laisser tiédir et décorer avec le fromage râpé.

# BOUQALA DU JOUR

*Al warda ya al ward… siftak tabhar wa rihtak ta3tar… Nadkhol ladjnanék… wa nakatfak men makanék… ad3i rabi idawamha… Andirek fi djnani wa nakhadmék toul Zmani*

# Mousse au chocolat facile



**Ingrédients (pour 4 personnes) :**

- 3 œufs
- 100 g chocolat (noir ou au lait)
- 1 sachet de sucre vanillé

**Préparation de la recette :**

- Faire ramollir le chocolat dans une terrine.
- Incorporer les jaunes et le sucre.
Puis, battre les blancs en neige ferme et les ajouter délicatement au mélange à l'aide d'une spatule.
- Mettre au frigidaire 1 heure ou 2 minimum.

**Remarque :**
Vous pouvez utiliser n'importe quel chocolat, Plus il sera noir, plus la mousse sera consistante.

# CETTE HOUSSE POUR IPHONE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE



**EN FORME D'ARME À FEU,** cette housse en silicone se glisse dans la poche et donne l'illusion de porter un "flingue" sur soi.

Les housses pour iPhone sont nombreuses. Considérée comme un accessoire, la housse se décline sous différentes formes. Une reproduction d'une arme à feu dans laquelle on peut glisser son téléphone fait débat en ce moment. Lorsqu'on glisse le smatphone ainsi protégé dans la poche, on crée une illusion d'optique. Au premier coup d'oeil, on pourrait croire qu'on porte une arme à la ceinture...
Mais cela pourrait avoir de lourdes conséquences: agressions, appels à la police, menaces... Les policiers américains en ont ras-le-bol. Ils le font savoir sur les réseaux sociaux. Sur Facebook, on lit que le "métier de policier est déjà assez difficile comme ça", pas la peine d'ajouter de potentielles menaces. La police, dépitée face à ces armes factices, ajoute: "à quoi pensiez-vous?

# ILS MEURENT ENLACÉS APRÈS 75 ANS DE MARIAGE



**C'EST L'HISTOIRE** touchante qui émeut le web depuis quelques jours. Après 75 ans de mariage, Alexander et Jeanette Toczko sont morts à quelques heures d'intervalle à San Diego. Alexander et Jeanette Toczko ont passé la quasi-totalité de leur vie ensemble. Ce couple s'est connu à l'âge de 8 ans du côté de San Diego. Ils se sont mariés en 1940.
Comme le rapporte 10News/KGTV, l'état de santé d'Alexander Toczko (96 ans) s'est aggravé à cause d'une fracture à la hanche. En compagnie de sa fidèle épouse, il vivait dans un home afin de recevoir les soins adaptés. En voyant son époux dépérir au fil du temps, la santé de Jeanette Toczko (95 ans) a aussi commencé à se détériorer. Alexander Toczko est décédé dans les bras de sa femme. "C'est ce que tu voulais, tu es mort dans mes bras et je t'aime. Je t'aime. Attends-moi. Je serai là bientôt", lui a dit Jeanette en guise d'adieu.
Moins de 24 heures après le décès de son mari, Jeanette Toczko rendait l'âme à son tour. Alexander et Jeanette Toczko avaient cinq enfants, dix petits-enfants et six arrières-petits-enfants.

# Le selfie choquant d'un enfant devant son grand-père mort

**SUR LA PHOTO** postée le 25 juin sur Facebook, le garçon identifié comme "John Osama" sur le réseau social tire la langue devant la dépouille d'un vieil homme allongé sur un lit. Le cliché est accompagné d'un smiley triste et la légende dit "Aurevoir, grand-père". Il a été pris à l'hôpital où l'homme est décédé.
La diffusion du cliché sur Facebook a causé beaucoup de remous en Arabie Saoudite où les autorités ont annoncé avoir lancé une enquête.
Abdul Razak Hafedh, porte-parole de la police a déclaré que des vérifications étaient faites pour savoir comment ce selfie avait pu être pris dans de telles circonstances au sein de l'hôpital. Il a qualifié le comportement du garçon comme "irresponsable" et "violant la morale publique". L'hôpital, tout comme l'enfant, s'exposent à des sanctions.



# L'ESPAGNOL EST PLUS PARLÉ AUX ETATS-UNIS QU'EN ESPAGNE



**UNE CONSTATATION QUI,** une fois chiffrée, n'a rien d'étonnant.
Le Mexique occupe toujours la première place du classement des pays hispanophones. Mais la seconde retient l'attention: les Etats-Unis ont désormais dépassé l'Espagne.
Près de 53 millions de personnes (52.988.755 exactement) parlent espagnol aux Etats-Unis, sur un total de 318,9 millions d'habitants. Soit un peu plus de 15% de la population. Pour 41,3 millions d'entre eux, il s'agit de la langue maternelle. Les 11,6 millions restants sont des résidents bilingues, principalement des enfants d'immigrants.
Comme le relaie Slate qui se base sur le dernier rapport de l'Institut Cervantes, le nombre d'hispanophones aux Etats-Unis est désormais plus important que les 47 millions d'Espagnols. Une donnée logique compte tenu de la présence massive de Mexicains et de latino-américain sur le territoire US. Et les transports en commun de certaines villes, comme Los Angeles, sont bilingues.
D'ailleurs, les Etats-Unis devraient devenir le premier pays hispanophone du monde à l'horizon 2050. À cette date, les locuteurs hispaniques devraient être 138 millions, contre 121 millions de Mexicains. Des chiffres qui risquent de porter atteinte à la toison capillaire de Donald Trump, auteur d'attaques contre la communauté mexicaine.

# UN OUVRIER TUÉ PAR UN ROBOT EN ALLEMAGNE



**PROJETÉ CONTRE** un panneau métallique et frappé à la poitrine par un robot de la ligne de production, un ouvrier est décédé des suites de ses blessures.
Un accident peu banal est survenu mardi sur une ligne de montagne d'une usine Volkswagen à Kassel, en Allemagne. Un intérimaire de 21 ans a été tué par un robot. Sans que l'on puisse déterminer les causes de l'accident, l'ouvrier était dans la "cage" du robot lorsque ce dernier l'a projeté accidentellement contre un panneau métallique. Frappé à la poitrine et pressé contre la plaque, le jeune homme n'a pas survécu à ses blessures, rapporte le Financial Times. Le robot, un automate "d'une ancienne génération" selon Volkswagen, était confiné dans une cage de sécurité, pour éviter tout contact avec les humains et tout accident. Les nouveaux modèles travaillent quant à eux côte à côte avec les ouvriers.
Le technicien était entrain de réinstaller le robot avec un collègue lorsque le drame est survenu. Selon la direction du constructeur automobile, l'accident n'est pas lié à un dysfonctionnement. Comme le relate Le Figaro, un accident similaire est survenu en avril dernier en Maine et Loire. Au cours d'une opération de maintenance, un électricien s'était retrouvé coincé entre deux robots et plaqué contre une machine. S'il a survécu, il a gardé de nombreuses séquelles compte tenu de la pression "supérieure à 200 kg" que lui a fait subir le robot.

# Le saviez-vous

## AMELIA DYER, LA FEMME QUI A ADOPTÉ ET TUÉ 400 ENFANTS !

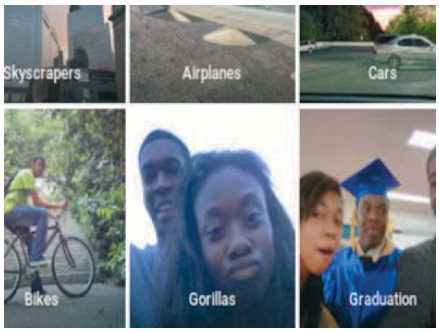


Amelia Dyer est l'une des tueuses en série les moins connues de tous les temps, mais aussi la plus prolifique. Le nombre précis d'enfants qu'elle a tué est inconnu, mais selon les estimations cette femme a tué environ 400 enfants.
Amelia Dyer était une fermière de bébés, une profession de l'époque victorienne au Royaume-Uni (1837-1901) où les naissances illégitimes étaient considérées comme un affreux péché. Les fermières de bébés jouaient le rôle d'agences d'adoption. En effet, les mères célibataires confiaient leurs enfants à ces femmes et leurs offraient de grosses sommes d'argent pour qu'elles s'occupent d'eux en toute discrétion pour éviter la honte.
Pour gagner plus d'argent, les fermières de bébés vendent ces derniers à des personnes qui veulent adopter des enfants. Mais, ce n'était pas le cas pour Amelia Dyer qui a exercé cette profession pendant 20 ans, au cours desquels elle a étranglé tous les bébés qu'elle a adopté. Elle fut exécutée par pendaison le 10 juin 1896.

# Google s'excuse après avoir confondu des noirs avec des gorilles

*La société admet que la nouvelle version de son système de reconnaissance faciale n'est pas encore au point.*

Disponible depuis mai dernier, la nouvelle application Google Photos est censée, entre autres, reconnaître les visages et les objets parmi les clichés des inscrits au service. Elle ne semble pas encore au point.
La preuve : le système a apposé le terme "gorillas" (pour gorilles) sur une photo de deux personnes noires - une femme au premier plan et un homme au second.




**"J'en ai des frissons"**

Ce dernier s'en est aperçu et a interpellé la société californienne sur Twitter. "Google Photos, vous êtes dingues !", a-t-il notamment écrit, en soulignant à quel point cette erreur était insultante. "Mon amie n'est pas un gorille", a-t-il fait remarquer.
Un haut responsable de Google, Yonatan Zunger, lui a répondu. Il a attribué cette erreur à l'intelligence artificielle chargée "d'apprendre" à reconnaître les lieux, les gens et les objets sur les photos. Cet incident est assez haut dans ma liste des bugs qu'on ne veut jamais voir arriver. J'en ai des frissons", a-t-il ajouté. Il a aussi assuré que d'autres problèmes existaient. Par exemple, les machines ne réussissent pas à identifier certains visages, ou en identifient certains comme des chiens.

# Solar Impulse 2 : un vol historique de 120 heures sans escale

**L'AVION SOLAIRE** Solar Impulse 2 s'est posé à Hawaï hier soir, après un vol de 5 jours et 5 nuits. André Borschberg, aux commandes, a battu le record du vol en solitaire le plus long.
C'est vers 18h00 (heure de France) que Solar Impulse 2 s'est posé sur l'île d'Oahu à Hawaï. Parti du Japon depuis 118 heures, c'est une traversée du Pacifique historique qu'a effectué en solitaire le pilote André Borschberg.



**Solar Impulse 2 bat tous les records**

Solar Impulse 2 s'est posé à Hawaï, plus exactement sur l'aéroport Kalaeloa sur l'île d'Oahu, située 30 kilomètres à l'ouest d'Honolulu.
Il était parti du Japon le dimanche 28 juin, il a donc parcouru 8000 kilomètres d'une seule traite, avec pour seul carburant, l'énergie solaire. Pendant 5 jours et 5 nuits, André Borschberg a dû rester aux commandes de l'avion expérimental sans pouvoir bouger. Il a même dû prendre des médicaments pour éviter une thrombose et l'apparition de crampe. « Je tire ma force mentale et ma résistance de la méditation et du yoga » a-t-il déclaré aux médias.
Cette traversée du Pacifique est historique. Un vol de 117 heures en solitaire est un record. André Borschberg a largement battu celui de Steve Fossett qui avait volé pendant 76 heures et 45 minutes en 2006.
L'autre pilote de l'avion solaire, le Suisse Bertrand Piccard, était très ému à l'arrivée de son ami et collègue de voyage : « Cinq jours et cinq nuits dans les airs ». « Il a volé aussi longtemps sans absolument aucun carburant. […] C'est quelque chose d'historique » s'exprimait-il.

**Prochaine étape : l'Arizona aux États-Unis**

Pour la prochaine étape du périple, c'est Bertrand Piccard qui prendra les commandes de l'avion solaire pour rejoindre le sud-ouest des États-Unis, l'Etat de l'Arizona. Toutefois, l'appareil ne repartira pas tout de suite, il a besoin de quelques réparations. « Il faudra au moins une semaine pour avoir de nouveau un avion totalement fonctionnel » expliquait un membre de l'équipe.
Solar Impulse 2 est presque à mi-parcours de son tour du monde qui a commencé à Abou Dhabi le 9 mars.

## VENICE : LE PREMIER SMARTPHONE BLACKBERRY SOUS ANDROID ?



BlackBerry serait en train de développer un nouvel appareil qui fonctionnerait sous Android. Une première pour le constructeur de smartphone canadien.
BlackBerry souhaiterait revenir sur le devant de la scène avec un nouveau smartphone, cette fois-ci équipé d'Android. Mis à mal sur le marché des mobiles, l'entreprise canadienne serait prête à oublier son OS propriétaire et utiliser celui de Google. Selon des rumeurs, elle serait en train de travailler sur le « Venice« .
Un smartphone BlackBerry sous Android ? Depuis l'année 2014 et la mise à jour de son système d'exploitation 10.2.1, BlackBerry rendait possible l'installation d'applications Android sur ses smartphones. Il semblerait que le constructeur veuille aller encore plus loin dans son association avec Android en créant le premier smartphone BlackBerry équipé du système d'exploitation mobile de Google.
C'est Evan Blass, qui, par l'intermédiaire de son compte Twitter, révélait cette information. Ce blogueur toujours bien informé lâche même une photo du futur smartphone qui serait baptisé « Venice ». Le PDG de BlackBerry, John Chen, affirmait il y a quelques temps que s'il était possible de sécuriser parfaitement un smartphone équipé d'Android, un BlackBerry fonctionnant avec le système d'exploitation de Google pourrait très bien voir le jour. Ce premier BlackBerry sous Android pourrait bien être alors le Venice.

**BlackBerry Venice : la fiche technique**

Plusieurs sources relaient ce qui pourrait être les spécifications techniques du Venice. Le futur smartphone de BlackBerry serait équipé d'un processeur six cœurs Qualcomm Snapdragon 808, 64 bits, cadencé à 1,8 GHz et d'une puce graphique Adreno 418, le tout épaulé par 3 Go de RAM. Il embarquerait 2 capteurs photo, un à l'arrière de 18 mégapixels et un autre en façade de 5 mégapixels. L'écran mesurerait 5,4 pouces et proposerait une définition QHD (1440p).
Le Venice devrait être disponible vers la fin de l'année aux Etats-Unis. Bien sûr ces informations sont à prendre avec prudence, Blackberry ne les ayant pas encore confirmé.

# Facebook bientôt sur le marché du streaming musical ?

**D'APRÈS THE VERGE,** Facebook serait rentré en négociation avec des maisons de disques afin de se lancer à son tour dans le domaine du streaming musical.
Apparemment, la guerre des services de streaming musical ne semble être qu'à ses débuts. Alors que Spotify et Deezer voient débarquer la déferlante Apple Music sur le marché, les leaders du secteur vont peut-être bientôt devoir partager encore un peu plus le gâteau avec un autre géant de la Silicon Valley.
Facebook aurait en effet la volonté de s'inviter sur ce marché très juteux selon le site américain The Verge.

**Facebook entre dans la danse du streaming musical**

Depuis quelques semaines, Facebook serait en train de faire les yeux doux aux majors et multiplierait les rendez-vous avec les dirigeants de Sony Music Entertainment, Universal Music Group et Warner Music Group.
Pour le moment, personne ne sait vraiment sous quelle forme Facebook tentera de faire son incursion dans le monde de la musique. Le réseau social cherche sans doute à développer son propre service de streaming pour garder les 1,4 milliard d'utilisateurs le plus longtemps possible sur la plateforme.

**Facebook mise sur le multimédia**

Avec le streaming musical, Facebook irait dans le sens de sa politique de diversification et de centralisation des médias disponibles sur son site. Pour retenir les internautes, Facebook propose déjà du contenu éditorial ou du streaming live.
La vidéo prend également une part de plus en plus importante sur le réseau social et plutôt que de venir se frotter au secteur ultra concurrentiel du streaming audio, Facebook pourrait faire le choix de proposer un service de diffusion de clips musicaux similaire à Vevo. Reste maintenant à attendre pour en apprendre un peu plus sur les ambitions réelles de Facebook dans le domaine de la musique. Il va falloir se dépêcher du côté des équipes de Mark Zuckerberg pour ne pas se voir distancer irrémédiablement par la concurrence dans le domaine.

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

## Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

## EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

## Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

**Tél. (0553) 58.89.97**

## Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

**Tél. (0661) 59.51.07**

## Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

**Contact : 0770 25 19 03**

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
**(0779)15.09.25.**

***Que Dieu vous récompense.***
**CCP 173 123 80 clé 88**

## SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
**Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.**

## SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

## Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

**Tél : (0773).55.80.85**

## ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

**Tél : 0770 34 29 73**

## A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

**Tél : 0772 73 24 72**

## VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

**N° Tél. : (0778) 20.51.20**

## VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

**Tél. : (0560)35.17.68**

## VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

**Tel : 0550.70.58.78**

## Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

**Tel : 0770.38.63.39**

## Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

**(0560) 69.59.54**

## VEND

Particulier vend F3 cité 150 Logements Hadjout TIPAZA

**N° Tél : 0550 842 925**

## A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

**Tél : 0555 83 33 70**

## Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

**Tél: (0560) 35.17.68**

## VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

**Tél : (0554).71.80.54**




www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
*****
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA
*****
**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net
*****
**Directeur de la Rédaction**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****
**IMPRESSION**
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL
******
**FLASHAGE**
Centre, Est : LJI
******
**DIFFUSION**
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP
******
**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
pub@jeune-independant.net

**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**1 rue Pasteur, Alger**
**Tél. : 021 73 76 78**
**021 73 71 28**
**021 73 30 43**
**Fax : 021 73 95 59**
******
**BUREAUX RÉGIONAUX**
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. : (0662) 18.41.81**
**Fax : (038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. : (026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax : (031) 66.32.64**
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
**N° Tél : 034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. : (024) 43.60.26**

*© 1990-2015*
*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*

# Telex

## FERMETURE D'UNE CLINIQUE PRIVÉE ET DES MISES EN GARDE POUR 4 AUTRES À BLIDA

**LA CLINIQUE** privé «El-Atlas» de Blida a été fermée et des mises en garde ont été adressées à quatre autres à l'issue du travail accompli par une commission d'inspection du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière mené à travers la wilaya le mois dernier, a-t-on appris du directeur local du secteur.
Selon Djemai Ahmed, la procédure de fermeture a touché la clinique El-Atlas de Blida qui exerçait une activité non autorisée, à savoir des opérations chirurgicales en neurologie et ORL, alors qu'il s'agit d'un établissement spécialisé en accouchement et gynécologie.
La commission suscitée, qui a séjourné dans la wilaya du 31 mai au 4 juin écoulés et inspecté la totalité des cliniques privées et pharmacies, a également exprimé de nombreuses réserves auprès du ministère de tutelle.
Ces réserves ont abouti à la notification de mises en garde à l'adresse de 4 cliniques, dont 2 spécialisées en hémodialyse, soit Lilia et Al Ifradj, alors que les 2 autres, sises à Blida et El Afroune, sont spécialisées en chirurgie dentaire.
Ces mises en garde ont été motivées par des raisons liées au défaut d'hygiène et l'emploi de professionnels sans autorisation.

## QUATRE CAS DE BRUCELLOSE HUMAINE À EL TARF

**QUATRE** cas de brucellose humaine ont été diagnostiqués, dans les localités de Bouteldja, de Bougous et de Cheffia, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, mercredi, de sources hospitalières.
Il s'agit de trois hommes et d'une vieille femme qui ont été rapidement évacués vers des structures sanitaires qui les ont immédiatement prises en charge.
Selon les premières conclusions, les victimes ont contracté cette maladie infectueuse à la suite de la consommation de lait cru non bouilli.
Pour leur part, les services vétérinaires de la wilaya, qui ont confirmé ces cas de brucellose humaine, ont fait savoir qu'un dispositif de lutte contre cette zoonose a été mis en place.

# Le ministère rassure quant à la disponibilité des médicaments



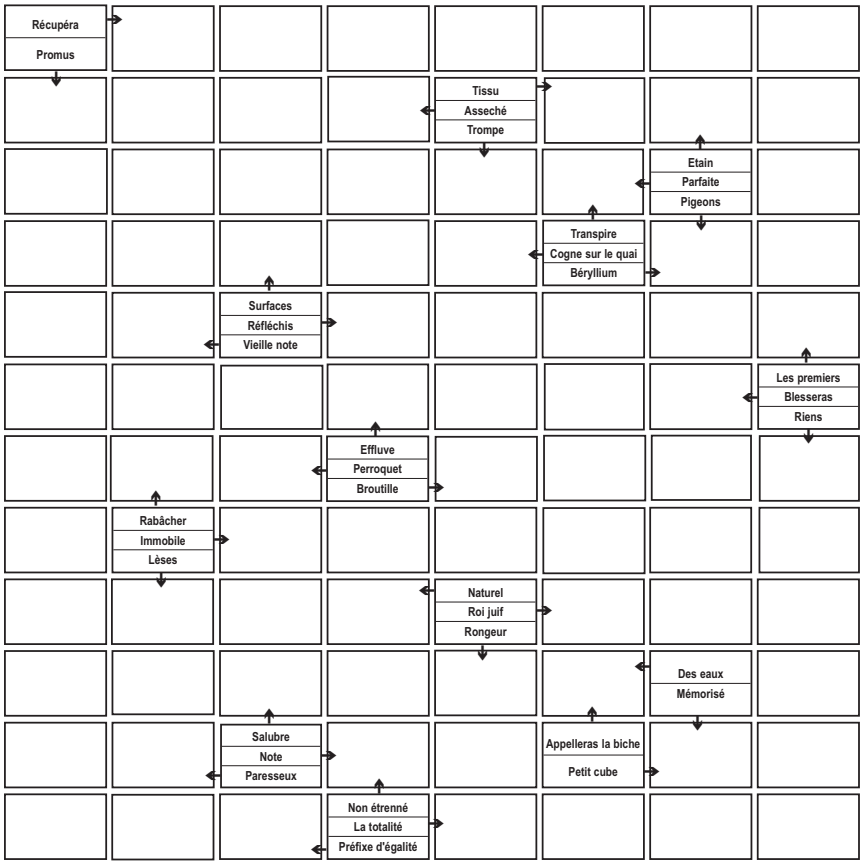
*Le directeur de la pharmacie et des équipements au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Hamou Hafedh, a rassuré quant à la disponibilité des médicaments, affirmant qu'il n'y a pas de problème de pénurie.*

Suite aux informations rapportées par certains médias évoquant la pénurie de certains médicaments, M. Hamou a tenu à assurer que «les hôpitaux disposent de tous les médicaments et il n'y a pas de rupture de stocks», et que les établissements sanitaires sont approvisionnés de façon régulière et continue.
Il a précisé, à cet égard, qu'il y'a un suivi pour parer à tout problème susceptible de perturber la disponibilité des médicaments, et intervenir en cas de pré-rupture, de rupture ou de tension sur tel ou tel produit. Il a fait savoir, à ce titre, que dans l'objectif de couvrir les besoins nationaux, "les programmes prévisionnels d'importation, que ce soit de la matière première ou du produit fini, sont menés de manière régulière et continue", soulignant que tout est à jour.
De même pour la fabrication, a-t-il indiqué, précisant que les médicaments interdits à l'importation sont fabriqués localement, en rappelant la politique de l'Algérie ayant pour objectif d'assurer la sécurité et l'autonomie en matière du médicament, et ce à travers la production locale et l'acquisition de la technologie.
De son coté, le président du Conseil de l'ordre des médecins, Dr Mohamed Bekkat Berkani, a estimé que "le problème réside dans le rétention des médicaments au niveau des grossistes". Il a jugé, à cet égard, nécessaire de "revoir" le circuit actuel des grossistes (près de 500 entre grossistes réels et supposés), relevant le fait qu'un certain nombre grossistes disposant d'un agrément mais qui "n'ont jamais importé". Pour Dr Bekkat, «seul le lancement de l'Agence du médicament qui pourrait remédier à ce problème, car il s'agit, a-t-il dit, de l'unique organe capable de suivre la traçabilité des médicaments et régler leur circuit".
Pour le Syndicat des pharmaciens d'officines (SNAPO), le problème de pénurie «existe réellement, en parlant d'une dizaine de médicaments essentiels destinés à plusieurs pathologies concernés par ce problème, en plus que d'autres médicaments».
Il a estimé que la validation des programmes d'importation n'a pas été signée à temps. Le Snapo a affirmé avoir «toujours lutté contre l'importation de produits cabas (irrégulière), relevant, que dans le cas de pénurie certaines officines recourent à cette méthode illégale».

# Produits pharmaceutiques locaux : la PCH approvisionnée à hauteur de 30 %

**LA PHARMACIE** centrale des hôpitaux (PCH) a été approvisionnée en médicaments localement produits à hauteur de 29 % avec un cout de 8 milliards DA durant la période allant du 1 janvier au 20 mai 2015, a indiqué le directeur général de la PCH, M'hamed Ayad. La facture de ces médicaments est passée entre le 1 janvier et le 20 mai 2014 de 6 milliards DA à 7,8 milliards DA en 2015, soit une hausse de 29%, a précisé le DG de la PCH dans une déclaration à l'APS. Il a expliqué cette hausse par l'intérêt que porte la PCH à la production locale en vue de faire baisser la facture des produits pharmaceutiques importés rappelant la politique adoptée ces dernières années par la PCH en favorisant la production locale en matière d'approvisionnement. Pour ce qui est de la distribution, le même responsable a indiqué que le montant des médicaments distribués est passé de 27 milliards DA du 1 janvier au 20 mai 2014 à 33 milliards DA en 2015 soit une différence de 6 milliards (23%) ce qui signifie, selon lui, une hausse de la demande, d'une part, et éviter les pénuries, d'autre part.
Il est revenu sur la facture globale des médicaments importés estimée en 2014 à près de 2 milliards USD ajoutant que le quota de la PCH ne dépasse pas les 20% soit (1/5) de cette facture. Le cahier des charges relatif aux médicaments localement produits et importés est en cours de finalisation par la PCH avant le lancement des appels d'offres pour l'approvisionnement de cet organisme en 2016.
S'agissant des produits pharmaceutiques importés, M. Ayad a affirmé que la facture de la PCH a reculé de 146 millions USD durant la période allant du 1 janvier au 20 mai 2014 à 113 millions USD en 2015 soit une différence de 22% destiné aux produits localement produits. Les médicaments anticancéreux viendront en tête de cette facture estimés à environ 40% suivis des médicaments destinés au traitement des hémopathies (18 à 20%), le métabolisme puis les maladies infectieuses.

## *Mots fléchés n° 1446*




## SOLUTION MOTS FLECHES N° 1445

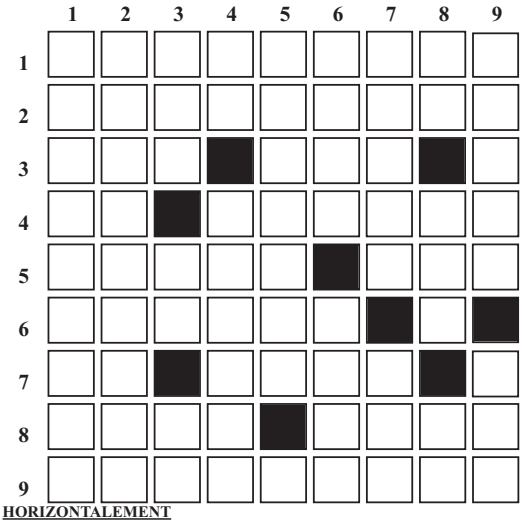
**Horizontalement**

- PLATANE
CAIN - SIG
ARSINE - O
TES - ISSU
ANALE - UT
ST - ECUS -
THESES - H
REM - SIRE
OSES - NUL
PEU - PESE
H - TOISEE
EBENE - SS

**Verticalement**

- CATASTROPHE
PARENTHESE - B
LISSA - EMEUTE
ANI - LES - S - ON
T - NIECES - PIE
ASES - USINES -
NI - SUS - RUSES
EGOUT - HELEES

## Mots croisés 9/9 n° 1446



**HORIZONTALEMENT**

1. Bouillant - 2. Allouette grasse - 3. Cloison - Colle forte - 4. Sur un bristol - Anticipée - 5. Remarquée - Légumineuse - 6. Russes - 7. Id est - Gogo biblique - 8. Héros suisse - Vase funéraire - 9. Primordial.

**VERTICALEMENT**

1. Très grande étendue - 2. Monuments funéraires - 3. Sans tache - Possessif - En les - 4. Code postal - Pays de France - 5. Mouchetées - 6. Affluent de l'Oubangui - Bond - 7. Four - Canton de Tell - 8. Vieille note - Bœuf sauvage - Apparu - 9. Vin sec - Semblable.

## SOLUTION N° 1445

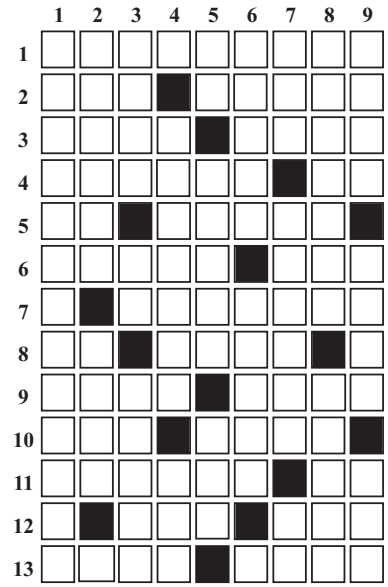
**Horizontalement**

APPRETEES
SOUILLURE
CUREE - TRI
EPELER - EN
NO - S - EMUE
SNP - AGIR -
INOCULE - B
OEIL - ELFE
NES - ORSEC

**Verticalement**

ASCENSION
POUPONNEE
PURE - POIS
RIELS - CL -
ELEE - AU - O
TL - REGLER
EUT - MIELS
ERREUR - FE
SEINE - BEC

## Mots croisés 9/13 n° 1446



**HORIZONTALEMENT**

1. Murmurer - 2. Elle criaille - Crayon noir - 3. Détruire - Gaz atmosphérique - 4. Distingué - Pronom réfléchi - 5. Ferrure en T - Courts métrages - 6. Eau française - Étendue pierreuse - 7. Collection de plantes desséchées - 8. Question de bronzage - Vieux protecteurs - 9. Rythmes - Petits socles - 10. Bichera - Voiture américaine - 11. Remise - Etalon - 12. Mec - Eclusée - 13. Placée chez un notaire - Manière de vivre coûteuse.

**VERTICALEMENT**

1. Rideaux de protection - 2. Nanties - Tourne - 3. Pas fictif - Pour appeler - Fonctions - 4. Amuses - Promise - 5. Bec - Employé d'étude - Courant électrique - 6. Doté - Obstinée - 7. En habit d'Eve - Estimée - Englouti - 8. Débarrassée de sa protection - Mari - 9. Lanière de cuir - Considérable - Rait.

## SOLUTION N° 1445

**Horizontalement**

DISPOSANT
IRA - RELIE
VAIS - CIEL
ENSERRAS -
RI - NEES - C
TETANT - AA
INATTENDU
S - USA - UNS
SIX - BLE - E
AS - CLIENT
NEFLES - UT
TUEE - SUIE
ETE - DENTS

**Verticalement**

DIVERTISSANTE
IRANIEN - ISEUT
SAIS - TAUX - FEE
P - SENATS - CLE -
OR - RENTABLE - D
SECRETE - LISSE
ALIAS - NUEE - UN
NIES - ADN - NUIT
TEL - CAUSETTES

## *SODUKU 175*

**Pour jouer au Soduku**

*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

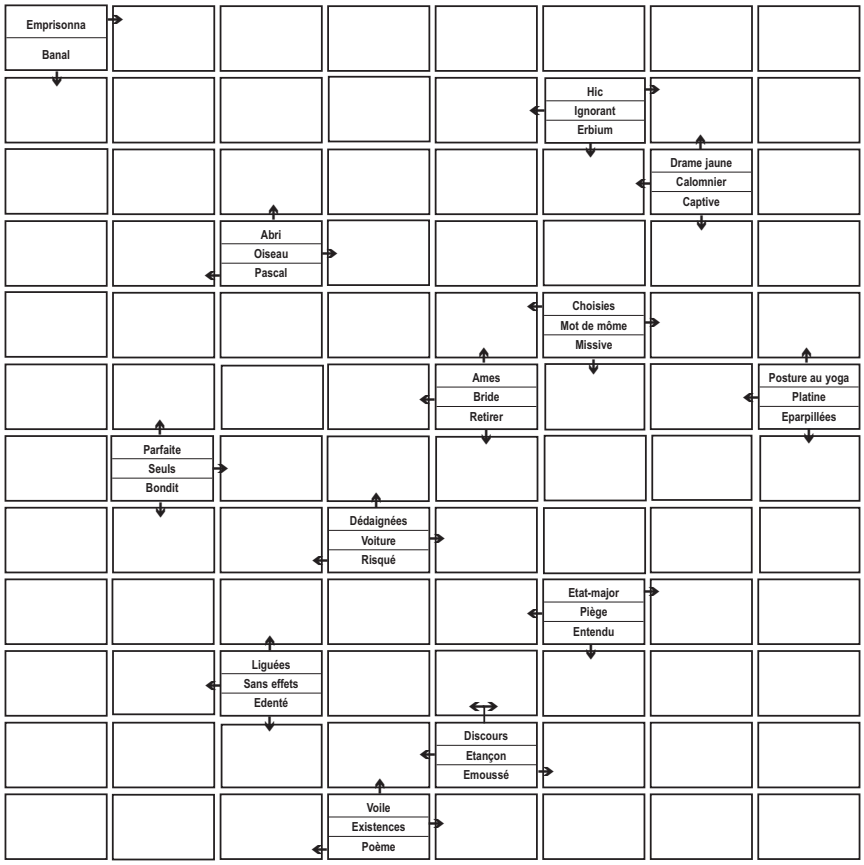
| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | 5 | 7 | | 3 | | 4 | |
| | | | | | | | | |
| | 7 | | | 9 | | 8 | | 1 |
| | 1 | | 2 | | 5 | 7 | | |
| 8 | | | | | | | | 2 |
| | | 9 | | | 6 | | 3 | |
| 6 | | 8 | 2 | | | | 1 | |
| | | | | 8 | | | | |
| | 2 | | | | 7 | 9 | | 8 |



**SOLUTIONS**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 8 | 7 | 5 | 4 | 9 | 6 | 3 | 1 |
| 6 | 4 | 3 | 2 | 1 | 7 | 8 | 9 | 5 |
| 1 | 9 | 5 | 8 | 6 | 3 | 4 | 7 | 2 |
| 7 | 2 | 6 | 4 | 9 | 5 | 3 | 1 | 8 |
| 8 | 5 | 1 | 3 | 7 | 6 | 2 | 4 | 9 |
| 4 | 3 | 9 | 1 | 2 | 8 | 5 | 6 | 7 |
| 5 | 1 | 4 | 9 | 3 | 2 | 7 | 8 | 6 |
| 9 | 7 | 8 | 6 | 5 | 4 | 1 | 2 | 3 |
| 3 | 6 | 2 | 7 | 8 | 1 | 9 | 5 | 4 |

## *Mots fléchés n° 1447*




## SOLUTION MOTS FLECHES N° 1446

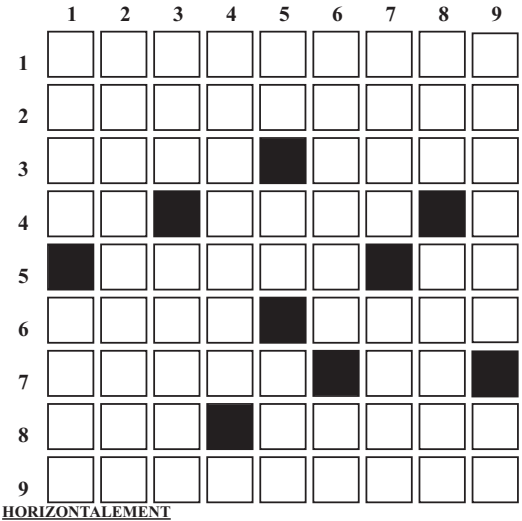
**Horizontalement**

- RAMASSA
TARI - UNI
IDEALE - N
TOSSE - BE
UT - MURIS
LESERAS -
ARA - RIEN
R - INERTE
INNE - ASA
SUEURS - N
AI - FA - ST
ISO - TOUS

**Verticalement**

- TITULARISAI
RADOTER - NUIS
ARES - SAINE - O
MIASME - NEUF -
A - LEURRE - RAT
SUE - RAIRAS - O
SN - BISETS - SU
AINES - NEANTS

## Mots croisés 9/9 n° 1447



**HORIZONTALEMENT**

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

**VERTICALEMENT**

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

## SOLUTION N° 1446

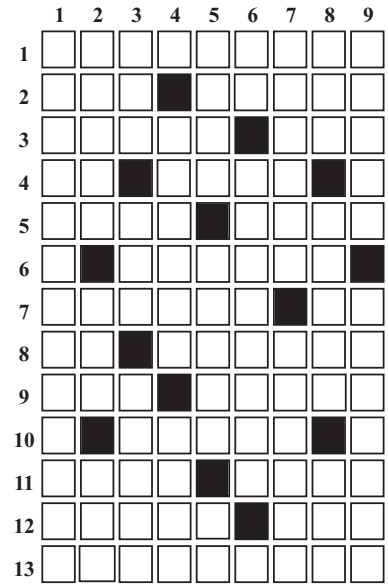
**Horizontalement**

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

**Verticalement**

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

## Mots croisés 9/13 n° 1447



**HORIZONTALEMENT**

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

**VERTICALEMENT**

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

## SOLUTION N° 1446

**Horizontalement**

MARMONNER
OIE - SAUCE
USER - NEON
SELECT - SE
TE - CLIPS -
ISERE - REG
Q - HERBIER
UV - ECUS - O
AIRS - TEES
IRA - JEEP -
RENDUE - OR
E - GUS - BUE
SISE - LUXE

**Verticalement**

MOUSTI-
QUAIRES
AISEES - VIRE -
I
REEL - EH -
RANGS
M - RECREES -
DUE
OS - CLERC -
JUS -
NANTI - BUTEE
- L
NUE - PRISEE -
BU
ECOSSEE -
EPOUX
RENE - GROS -
REE

## *SODUKU 176*

**Pour jouer au Soduku**

*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | | 8 | | 2 | | | |
| 2 | | | | | | | 5 | 3 |
| | | 9 | | 3 | | 2 | | |
| 8 | | | 9 | | 5 | | | 1 |
| | 9 | 3 | | | | 5 | 4 | |
| | | | | | 3 | | | |
| | | 8 | | 1 | | 9 | | |
| 5 | | | | 6 | | | 1 | 8 |
| | 6 | | 5 | | | | | |



SOLUTION

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 5 | 7 | 6 | 3 | 2 | 4 | 9 |
| 9 | 4 | 2 | 5 | 1 | 8 | 6 | 7 | 3 |
| 3 | 7 | 6 | 4 | 9 | 2 | 8 | 5 | 1 |
| 4 | 1 | 3 | 9 | 2 | 5 | 7 | 8 | 6 |
| 8 | 6 | 7 | 3 | 4 | 1 | 5 | 9 | 2 |
| 2 | 5 | 9 | 8 | 7 | 6 | 1 | 3 | 4 |
| 6 | 9 | 8 | 2 | 5 | 4 | 3 | 1 | 7 |
| 7 | 3 | 1 | 6 | 8 | 9 | 4 | 2 | 5 |
| 5 | 2 | 4 | 1 | 3 | 7 | 9 | 6 | 8 |

## HANDISPORT :
### Les athlètes médaillés des derniers jeux Mondial et championnat arabe honorés

**LES MÉDAILLÉS** algériens (athlétisme et judo) des derniers Jeux Mondiaux pour visuels, tenus à Séoul en Corée du Sud, ainsi que les joueurs de la sélection masculine de goal-ball (championne arabe), ont été honoré dans la nuit du vendredi au samedi à l'hôtel Hilton (Alger). Lors d'une soirée animée par le groupe musical de l'association "Cham's" pour les arts thérapeutiques et organisée par la fédération algérienne handisport (FAH), sous l'égide de la ministre de la Solidarité et de la Famille, Mme Meslem Si Amer, les athlètes se sont venus remettre des chèques de différents montant (selon le titre et le barème arrêté par l'Etat) et des cadeaux de valeur offerts par Mme Derragui, la femme de l'ambassadeur d'Algérie en Corée du Sud. Outre les athlètes et des membres de la FAH, la cérémonie a été rehaussée par la présence du président du Comité Olympique et sportif algérien (COA, M. Mustapha Berraf des représentants des ministères de la jeunesse et des sports (MJS), de la Solidarité, des affaires étrangères de la culture, de l'ambassade de la Corée du Sud et de la Jordanie en Algérie, et plusieurs autres personnalités. Le représentant des athlètes et le plus titré aux Jeux Mondiaux, le sprinteur Abdelatif Baka, a relevé la louable initiative de la fédération. "Nous sommes très heureux de se retrouver aujourd'hui dans une cérémonie conviviale pour nous rendez hommage. Ce genre de rencontre nous condamne à redoubler, à l'avenir, nos efforts pour rester toujours au summum du gotha mondial. Au nom de mes coéquipiers, je remercie les initiateurs qui nous ont toujours soutenu et booster pour remporter d'avantage de succès et de consécrations", a tenu à dire le double champion du monde du 800m et 1500m (T13) à Séoul. Les Jeux Mondiaux de Corée du Sud ont permis à l'Algérie de remporter 4 médailles d'or, une argent et deux bronzes, terminant à la très honorable 11è position sur 43 nations classés et 58 participantes. Les consécrations en vermeil ont été l'œuvre du sprinteur Abdelatif Baka (1500m et 800m T13), Lynda Hamri (Longueur/T12) et le judoka Mouloud Noura (-60 kg). Tandis que l'unique médaille d'argent a été remportée par le sauteur Bentria Firass au Triple saut (T11), en plus d'une médaille de bronze à la Longueur. La dernière médaille de couleur bronze est revenue au judoka Mehdi Meskine (-73kg). L'Algérie avait prit part aux jeux dans trois disciplines (athlétisme, judo et goal-ball filles).De son côté, l'équipe nationale garçons de goal-ball, concerné par la cérémonie, a remporté le titre arabe lors de la compétition disputée en Jordanie.Les coéquipiers du capitaine Mohamed Mokrane préparent, de même que la sélection féminine, les tournois africains, prévus en Algérie avant la fin de l'année 2015, et qui sont qualificatifs aux Jeux Paralympiques de Rio-201

ES SÉTIF

# En attendant le rendez-vous du MCEE

***L'équipe phare des Hauts-Plateaux, qui tente d'oublier l'échec enregistré à domicile devant l'USMA pour le compte du 1er match de poules de la Ligue des champions africains, se prépare activement pour se rattraper lors du prochain rendez-vous de cette joute, prévu le samedi 11 juillet chez le voisin eulmi.***



Entre-temps la direction du club continue de déployer des efforts pour enrôler des éléments de qualité et combler le déficit constaté, notamment dans le secteur du milieu et de la défense. Les Sétifiens estiment que la qualification du Franco-Algérien Walid Chenine sur le plan continental est tombée à point nommé. Ce dernier a même de fortes chances d'être aligné lors du match, qui se jouera contre le Babya, surtout en l'absence de Zerara, qui ne s'est toujours pas rétabli de sa blessure, et probablement celle du centre africain Dagoulou, qui accuse un retard dans la préparation d'intersaison, sans oublier le départ du meneur de jeu, l'Ententiste Akram Djahnit, qui s'est engagé officiellement avec le club El-Arabi El-koweïti. Les supporters de l'ESS se réjouissent de voir leur équipe se consolider avec la venue de deux défenseurs, en l'occurrence Djamel Belaamri (JSK) et Keniche (USMH). Ces deux éléments, aux qualités certaines, ont en effet opté pour le vainqueur de la dernière édition de la Ligue des champions pour deux saisons et sont visiblement supermotivées pour défendre le maillot des Noir et Blanc, et vivre ainsi l'aventure africaine. Cependant, contrairement à Belaamri, Keniche jouit d'une bonne forme physique, ayant participé aux deux derniers stages de la sélection olympique, dont le second a débuté le 25 juin et prendra fin en milieu de semaine.

Les dirigeants du club sétifiens rassurent aussi sur le fait que les négociations engagées avec le président du club chélifien Medouar, pour le transfert du milieu de terrain de l'EN Olympique et de l'ASO, Zakaria Heddouche, sont sur le point d'aboutir. Il convient de souligner, par ailleurs, que les supporters des Noirs et Blancs s'inquiètent sérieusement quant à l'état de santé leur capitaine, Mourad Delhoum, qui s'est blessé à la cheville lors du match d'application organisé entre les joueurs.

Ceci a engendré une réelle panique au sein du groupe, surtout que le joueur n'est pas sûr de reprendre avant le match d'El-Eulma. Ainsi, avec toutes ses nouvelles données, il n'est guère aisé d'imaginer la configuration du onze sétifien, qui affrontera le Mouloudia d'El-Eulma sur le terrain de Messaoud Zeggar.

**Dj. Gherib**

COPA AMERICA: APRÈS SA VICTOIRE AUX TIRS AUX BUTS (4-1 ) EN FINALE

# Le Chili réalise son rêve et renvoie l'Argentine à ses cauchemars

**A SA 36E PARTICIPATION** à la Copa America, après 99 ans d'attente, le Chili a décroché samedi le premier titre majeur de son histoire et boxe aujourd'hui dans la même catégorie que l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay. Alexis Sanchez est entré dans l'histoire du football chilien: avec son tir au but réussi, l'attaquant d'Arsenal a fait mordre la poussière au grand favori argentin (0-0 a.p. 4 tab à 1) et offert le trophée que tout un pays attendait depuis 1916.Le Chili figure désormais au palmarès de la plus ancienne compétition continentale du monde et, parmi les nations de la Confédération sud-américaine de football (Conmebol), seuls le Venezuela et l'Equateur ne l'ont jamais remportée. Après quatre finales perdues (1955, 1956, 1979, 1987) et cinq places de 3e, la "Roja" domine enfin le football sud-américain. "Dès la première rencontre de ce tournoi, notre objectif était de gagner le titre", a assuré Jorge Sampaoli, le technicien argentin à la tête du Chili depuis décembre 2012."Durant cette finale, nous avons réussi à contrôler le meilleur joueur du monde", a-t-il souligné, en référence à Lionel Messi qui, marqué par Marcelo Diaz et Gary Medel, s'est étiolé au fil de la finale. "Nous avons réussi à chacun de nos matchs à relever le défi posé par notre adversaire: c'est le résultat de beaucoup de travail et de notre discipline", s'est félicité Sampaoli. Avant de briser le rêve argentin, le Chili avait écoeuré le tenant du titre, l'Uruguay (1-0), au terme d'un quart de finale qui passera à la postérité comme "le match du doigt dans les fesses", le geste provocateur de Gonzalo Jara à l'adresse d'Edinson Cavani. Il n'y a guère qu'en demi-finale, contre un Pérou (2-1) pourtant réduit à dix dès la 20e minute, que Sampaoli a semblé désarçonné face aux contres des puissants et véloces Jefferson Farfan et Paulo Guerrero. L'entraîneur du Chili Jorge Sampaoli (g) donne des instructions à ses joueurs lors de la finale …Premier grand titre donc pour le Chili et Sampaoli, ce disciple de Marcelo Bielsa partisan d'un football offensif, qui avait déjà failli causer une retentissante surprise lors du Mondial-2014.En 8e de finale, son équipe avait malmené le Brésil, pays-hôte qui s'en était sorti aux tirs au but (1-1 a.p., 3 tab à 2) avec parmi les tireurs chiliens malheureux un certain Alexis Sanchez. Avec Sanchez, "el Nino Maravilla" (l'Enfant Merveille), et Eduardo Vargas, co-meilleur buteur de la Copa America avec quatre réalisations, son Chili peut viser haut et loin. La moyenne d'âge de l'équipe qui a débuté la finale est de 27 ans et laisse espérer de belles choses pour la Coupe des confédérations 2017 et la Coupe du monde 2018 en Russie. L'attaquant Alexis Sanchez célèbre, trophée en mains, la victoire du Chili en finale de la Copa …Le Chili arrive en effet à maturité, à l'image de son fantasque meneur de jeu Jorge Valdivia qui, après bien des frasques en dehors des terrains et des envies de retraite internationale, a livré à 31 ans son meilleur tournoi. Malgré sa sortie de route du début de compétition —arrestation pour conduite en état d'ébriété—, Arturo Vidal a lui réalisé, à 28 ans, la meilleure saison de sa carrière en sélection comme en club avec la Juventus de Turin. Gary Medel et Mauricio Isla, tous deux 27 ans, ont été intraitables en défense. "Je sais que les gens commencent à rêver, puisque nous avons fait quelque chose de grand", a souligné Sampaoli. Mais "le prochain objectif est de se qualifier pour la Coupe du monde 2018", a-t-il prévenu. Attention: les qualifications de la zone Amérique du Sud débutent dès octobre et seront un marathon sans pitié, même pour le champion d'Amérique du Sud en titre.


DJEZZY
SMART LINE
3990 DA
ALCATEL
onetouch
Pixi3
ANDROID KITKAT
4" ÉCRAN 4 POUCES
PROCESSEUR DUAL CORE
CAMÉRA 3 MÉGA PIXELS
+ LINE
Le pack DJEZZY SMART LINE est disponible dans nos centres de services Djezzy, couverts par le réseau 3G, au prix exceptionnel de 3 990 DA (+ 2 000 DA de caution).
Dans la limite du stock disponible. Le pack contient un smartphone Alcatel Pixi 3 + Un forfait LINE au choix. Le pack sera disponible pour toute nouvelle
acquisition et migration vers LINE. Pour choisir l'un des forfaits et bénéficier des avantages gratuits et illimités, composez *735#.
Dossier à fournir : copie de la PI ou PC + résidence en cours de validité.
www.djezzy.dz
مرحبا بالغد
DJEZZY
جازي


SCÈNES de ménages
حياتي
مع
الدار
زايد
أحلى رمضان على

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5215 - LUNDI 19 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

| | MAX | MIN |
|---|---|---|
| Alger | 37° | 14° |
| Oran | 39° | 16° |
| Constantine | 40° | 15° |
| Ouargla | 48° | 16° |

# Télévision

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda

**21H15 : HNA FI HNA**



Hna Fi Hna est une SITCOM 100% algérien présentant des situations dans décors virtuel collant au sujet traité qui nous permet de voyager chaque jour vers une nouvelle destination passant par ...
1h30 : EL 3AHD

12h00 : documentaire kayefa souiniaat
12h20 : El-Siradje el mounir
12h30 : documentaire : moudoun wa bouldane
13h00 : Journal télévisé edition du 13h00
13h30 : feuilleton arabe: Bint el chahbander
15h00 : El dourousse el mouhamadia
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : série : voyage dans l'imaginaire
17h50 : emission biyen chetartek
18h15 : taqdar tarbah
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com rayah djaye
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée wassa balek
**21H20 : FEUILLETON : HOUB FI QAFASSE EL ITIHAM**



22h00 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h15 : emission lamat ramdhan
23h30 : Film les seigneurs de sud
01h30 : Journal télévisé
02h00 : feuilleton religieux : redjal el fourqan

ANNONCE
DISPONIBLE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES. EDITION CELINE
TÉMOIGNAGE & DOCUMENT
MONTASSER ALDE'EMEH
POURQUOI NOUS SOMMES TOUS DES DJIHADISTES
JOURDAN LA BOÎTE À PANDORE
CELINE
– UN LIVRE TÉMOIGNAGE VÉCU DE L'INTÉRIEUR DE DAECH –

12h00 : journal en français
12h30 : chitaa bared (18) rediff
13h00 : bouyout el rahmane (14)
13h25 : les nuits sacrées du ramadhan
15h00 : el tawre el khariq (19)
15h30 : culinart (19)
16h00 : forssane el qor'ane (19)
16h45 : durabilis
17h00 : journal en amazigh
17h20 : takder tarbah
17h50 : maximes juridiques (19)
18h00 : journal en français
18h25 : el ghira (10)
19h00 : journal en arabe
19h25 : le ramadhan et le rire 4 (19)
19h40 : causerie religieuse (19)
19h50 : coran sous titré en français (19)
20h30 : boudhou 3 (19)
21h00 : madame joséphine (19)
21h15 : caméra cachée (03)
21h30 : dalti (19)
22h00 : studio 27 (04)
**22H15 : CHITAA BARED**



23h00 : safar fi el khayal (19)
23h15 : lemmet lahbab (09)
23h50 : ciné thématique



## 19.55 : L'éclat de mille soleils — TF1

*Saison avec Joe Mantegna, Shemar Moore… Un avion s'écrase dans une zone peu peuplée du Colorado, entraînant la mort de tous ses passagers à l'exception de Frank Canvers, le copilote. Un témoin affirme avoir vu un éclair juste avant la chute de l'appareil. L'équipe doit déterminer s'il s'agit d'un accident ou d'un crime et dans ce cas, de trouver le coupable.*

## 19.50 : The Honourable Woman — CANAL+



*Série avec Maggie Gyllenhaal, Lubna Azabal… Ephra interroge Atika afin de savoir qui est le vrai père de Kasim. La jeune femme lui raconte alors les faits survenus huit ans auparavant : Nessa était en visite à Gaza afin de prononcer un discours auprès des étudiants qui bénéficient fonds envoyé par la ...*

## 19.56 : Major Crimes — france 2



*Série avec Mary McDonnell, GW Bailey… Une fusillade éclate dans une station-service, provoquant la mort de quatre personnes, dont deux gangsters. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un règlement de comptes entre deux clans rivaux. Speedy, l'un des membres du gang des Streeters qui vient de violer sa liberté conditionnelle, a assisté à la scène ...*

## 19.50 : L'amour est dans le pré — M6



*TÉLÉRÉALITÉ Jacky reçoit Kim, décoratrice dans l'événementiel, et Mélodye qui surprend par sa décontraction. Chez Jean-Baptiste, l'ambiance finit par se détendre entre Aline, aide-soignante, et Anastasia, sans emploi. Dans le Val-d'Oise, Catherine, commerciale, et Lydie, vendeuse en parfumerie, prennent un rythme tranquille ...*



## 20.10 : La symphonie fantastique — TV5MONDE

*BIOGRAPHIE - Française (1942) - 1h35*
*A la fin du XIXe siècle, Louis Berlioz, étudiant en médecine mais passionné de musique, va bientôt se consacrer à cet art. Parallèlement à sa carrière de musicien, Berlioz mène une vie amoureuse passionnée.*